

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohammed Seddik Ben Yahia-Jijel
Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de français



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master.
Spécialité: Sciences du langage.
Thème :

**Étude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite
algérienne d'expression française :**

El Moudjahid (presse étatique) et Le Soir d'Algérie (presse indépendante)

Présenté par :

FOUGHALIA Loubna

Sous la direction de :

M. BEDOUHEN Nouredine

Membres du jury :

Présidente : M^{me}. GHIMOUZE Manel

Rapporteur : M. BEDOUHENE Nouredine

Examinatrice : M^{me}. MELLOUAH Fatiha

Juin 2016

Remercîments

Au terme de ce travail je tiens tout d'abord à remercier Dieu le Tout Puissant, qui m'a donné la force, la volonté et la patience pour accomplir ce modeste travail.

Je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet de fin d'études.

J'exprime ma plus grande gratitude à mon encadreur Monsieur

BEDOUHANE NOUREDDINE

Je tiens à le remercier pour tout ce qu'il m'a appris, pour ses orientations, ses lectures, et ses conseils, le travail avec lui a été à la fois très enrichissant scientifiquement et pleinement humain. Je le remercie pour sa compréhension et sa gentillesse durant toute la période de réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des enseignants du département de Français, les membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon étude.

Enfin, je remercie ma famille et surtout mes parents pour leurs soutien, et je n'oublie certainement pas de remercier tous mes amies qui m'ont toujours soutenue et encouragée.

A tous, un grand merci

Dédicaces

A mes parents qui m'ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

A mon frère Haroun.

A mes sœurs : Amel, Nihad et Amina.

A mes chères amies.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale.....	8
----------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE : CONCEPTIONS THÉORIQUES EN ANALYSES ET SUBJECTIVITÉ ÉNONCIATIVE.

Introduction de la première partie.....	13
--	-----------

CHAPITRE 01 : L'ÉNONCIATION : ESSAIS DE DÉFINITIONS

Introduction	15
1. Définitions.....	15
1.1. Selon Benveniste	15
1.2. Selon Katherine Kerbrat-Orecchioni	16
2. Énonciation VS énoncé	17
3. Les types de l'énonciation	18
3.1. Selon Benveniste.....	18
3.1.1. L'énonciation historique.....	18
3.1.2. L'énonciation discursive	18
3.2. Selon KERBRAT-ORICCHIONI	19
3.2.1. L'énonciation étendue	19
3.2.2. L'énonciation restreinte	19
4. Situation d'énonciation et types d'énoncé	20
Conclusion	21

CHAPITRE 02 : LA SUBJECTIVITÉ ÉNONCIATIVE.

Introduction	23
1. Définitions.....	23
1.1. Selon Benveniste.....	24
1.2. Selon KERBRAT-ORECCHIONI.....	25

2. les déictiques.....	26
2.1. Définition	26
3. La subjectivité déictique et modalité	27
3.1. Les marqueurs d’embrayage	27
3.1.1. Les indices de personne.....	27
3.1.2. Indices ou déictiques spatiaux.....	28
3.1.3. Indices ou déictiques temporels.....	28
3.2. Les marqueurs de modalité.....	28
3.2.1. Les adjectifs subjectifs.....	28
3.2.2. Les verbes subjectifs.....	29
Conclusion.....	30

CHAPITRE 03 : L’ANALYSE DU DISCOURS

Introduction	32
1. Définitions.....	32
2. La notion de discours.....	33
2.1. Les oppositions du mot discours.....	34
2.2. Les caractéristiques du discours.....	35
3. Les différentes approches en analyse de discours.....	36
3.1. L’approche énonciative.....	36
3.2. L’approche interactionnelle (en France et en Suisse)	36
3.3. L’approche sociolinguistique.....	37
3.4. L’école française de l’analyse du discours.....	37
3.5. L’approche pragmatique.....	38
3.6. L’approche sémiotique	38
3.7. L’analyse sémiolinguistique du discours.....	39
4. Le sujet en analyse du discours.....	43
4.1. Degré de présence/ effacement du sujet parlant.....	43

4.2. Le sujet et l'implicite	45
Conclusion	45
Conclusion de la première partie	46
<i>DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES TRACES DE LA SUBJECTIVITÉ DANS L'ÉDITORIAL D'ELMOUDJAHID ET LE BILLET "LE BONJOUR DU « SOIR » " DANS LE SOIR D'ALGÉRIE.</i>	
Introduction de la deuxième partie	48
CHAPITRE 01 : LE DISCOURS JOURNALISTIQUE	
Introduction	50
1. Le discours et le genre journalistique	50
1.1. Les caractéristiques du discours journalistique	50
2. Les genres journalistiques	51
2.1. Le genre informatifs	52
2.1.1. Le rapport des faits	52
2.1.2. L'explication	52
2.2. Le genre de commentaire	53
3. La presse écrite algérienne	53
a. La période 1962 -1965	54
b. La période 1965 -1979	54
c. La période 1979-1988	54
d. La période 1988-1991	54
e. La période 1992 – 1997	55
f. La période 1997 - 2002.....	55
Conclusion	55
CHAPITRE 02 : MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL	
Introduction	57
1. choix du corpus et description des étapes de la recherche	57
2. Présentation de l'éditorial d'El Moudjahid	58
2.1. Présentation du journal « El Moudjahid »	58
2.2. L'éditorial	58
2.3. L'éditorial de journal « El Moudjahid »	59
3. Présentation du billet " le Bonjour du « soir » "	59
3.1. Présentation du journal « Le Soir d'Algérie »	59
3.2. Le billet	59

3.3. Le billet ‘‘Le Bonjour du « Soir » ‘’	60
3.4. Présentation du journaliste	60
4. Délimitation de l’approche d’étude	61
Conclusion	61
CHAPITRE 03 : ANALYSE, COMPARAISON ET INTERPRÉTATION	
Introduction	63
1. première comparaison	63
2. deuxième comparaison	67
3. troisième comparaison	72
4. quatrième comparaison	76
5. cinquième comparaison	80
6. Comparaison et interprétation des résultats	85
6.1. Les indices de personnes	85
6.2. Les indices spatiaux, temporels et les temps verbaux	85
6.3. La mise à distance de l’information	85
Conclusion	86
Conclusion de la deuxième partie	87
Conclusion générale	89
Références bibliographiques	
Annexes	

Introduction générale :

Le domaine de la presse écrite en Algérie est caractérisé par un foisonnement de titres. Plusieurs journaux francophones émergent dans la scène médiatique entre la presse indépendante et presse étatique ; Le Soir d'Algérie, El Watan, L'Expression dz, Le Quotidien d'Oran, La dépêche de Kabylie, Liberté, La Nouvelle République... de la presse indépendante, Horizons et El Moudjahid de la presse étatique.

A ce propos, notre recherche se propose d'étudier les traces de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française. Dans notre travail nous nous intéressons à l'étude du phénomène de l'énonciation et la manifestation de la subjectivité dans le discours journalistique , il s'agit d'une étude discursive et comparative dans le domaine de l'analyse du discours : nous allons établir une comparaison entre deux grands journaux nationaux El Moudjahid (presse étatique) et Le Soir d'Algérie (presse indépendant), et pour faire cette comparaison nous avons choisi l'éditorial d'El Moudjahid et le billet ' « le bonjour du "Soir" » de Le Soir d'Algérie.

Nous avons choisis ces deux journaux vu de leur importance sur la scène médiatique algérienne, en fait El Moudjahid est considéré comme le journal officiel de l'État, tandis que Le Soir d'Algérie est le premier journal indépendant, nés en 1990 après la réforme dans le secteur médiatique qui a libéré le secteur de l'information, dont son fondateur est Maamar Farah l'ex rédacteur en chef adjoint d'El Moudjahid.

Ce qui caractérise ces deux journaux c'est leur caractère généraliste parce qu'ils traitent plusieurs domaines : la culture, l'économie, les fait divers et l'actualité internationale. Parmi les rubriques phares de ces deux journaux algériens d'expression française nous citons : l'éditoriale de journal El Moudjahid et le billet « le bonjour du "soir" » de Le Soir d'Algérie écrit par Maamar Farah, le fondateur de ce journal.

L'éditorial du journal El Moudjahid et le billet « le bonjour du "soir" » de Le Soir d'Algérie constituent la préface de ces deux journaux, ils sont présentés généralement dans la première page, ils traitent des sujets de différents sujets d'actualité mais principalement tout ce qui rapporte à la situation politique du pays. L'éditorial et le billet fait partie de genre journalistique du commentaire. Le billet se caractérise par ses commentaires qui comportent un ton ironique mais très significatif, tandis que l'éditoriale suit l'actualité et la commente et ses idées sont en adéquation avec la ligne du journal.

En fait, nous constatons que le discours journalistique regroupe plusieurs genres et chaque genre se caractérise par des critères propres à lui, c'est ce qui caractérise le discours de la presse écrite. Sans oublier que cette caractéristique particulière se manifeste dans la rédaction, c'est à dire dans la manière d'écrire et faire passer l'information. Nous nous sommes intéressées à ces deux genres journalistiques, en particulier, qui fait partie de la catégorie rédactionnelle du commentaire.

En effet, nous avons pensé que ces deux genres journalistiques pourraient nous aider à mener à bien notre travail de recherche, qui consiste à relever les traces de la subjectivité des journalistes dans leurs discours.

La subjectivité peut être définie comme la présence du sujet parlant dans son discours ; où il marque sa présence par un ensemble d'indices. De ce fait, notre travail de recherche consiste à étudier et à prélever ces indices énonciatifs qu'impriment les auteurs journalistes dans le discours des deux quotidiens, et plus précisément dans l'éditorial de journal El Moudjahid et le billet « le bonjour du "soir" » de Le Soir d'Algérie, cette étude se porte sur 10 articles (5 de Soir d'Algérie et 5 d'El Moudjahid) et chaque deux article (l'un d'El Moudjahid et l'autre du Soir d' Algérie) traitent le même sujet ; ces articles ont parus dans une période qui s'étale de 01 novembre 2015 jusqu'au 01 décembre 2015. Cette période a connu de nombreux évènements sur le niveau national ou international ; les plus marquants sont peut être les attentats terroristes de Paris et de Tunis.

Donc pour échantillonner, nous avons prélevé 5 articles de chacun des deux journaux et qui traitent des différents thèmes et sujets : terrorisme, économie, politique et écologie.

Pour pouvoir analyser notre corpus dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation et de l'analyse du discours nous tenterons de répondre à la problématique suivante :

« La prise de position de journaliste est-elle implicite ou explicite? Et comment elle peut être graduée d'un journal à l'autre et d'un genre à l'autre ? »

Pour tenter de répondre à cette problématique, nous tenterons de répondre à la question suivante :

- Sous quelle forme se manifeste la subjectivité des journalistes ? ce qui nous amène à poser le problème de la présence de l'énonciateur dans son article et les procédés linguistique par lesquels le journaliste imprime sa marque à l'énoncé.

En réponse à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Tout en s'adaptant à l'idéologie éditoriale et les normes du genre, le journaliste imprime consciemment sa présence.
- Le journaliste ne prend pas clairement position et joue sur l'implicite pour orienter le lecteur.

Le but de notre recherche est de comparer le taux de la subjectivité dans les deux journaux étatique et privé, et plus précisément dans le billet « le Bonjours du 'soir' » et « l'éditorial » d'El Moudjahid.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Le principe de base de notre travail consiste à relever les traces de la présence de l'énonciateur dans chaque article, les classer par catégories de phénomènes linguistiques, en suite les comparer, et en fin analyser et interpréter les résultats et mesurer le taux de la subjectivité dans les articles de chacun des deux journaux.

Notre méthodologie s'appuie sur la théorie énonciative qui consiste donc à dégager les différents moyens linguistiques par lesquels un locuteur :

- imprime sa marque à l'énoncé.
- s'inscrit dans le message (implicite ou explicitement)
- se situe par rapport à l'énoncé (« distance énonciative ») en l'assumant plus ou moins.

Nous avons choisi de traiter ce sujet pour deux raisons :

- D'une part, nous voyons que récemment en Algérie le champ médiatique, et plus précisément l'audiovisuel, s'est enrichi avec des chaînes privées, ces dernières ont fait un soulèvement dans le domaine de la transmission de l'information. Elles traitent des thèmes qui étaient "tabous" dans l'ère de la télévision publique (étatique), et vu que depuis les années 1990 il y a dans la presse écrite algérienne des journaux privés (ou indépendants), nous voulons savoir si c'est le même cas de l'audiovisuel, c'est-à-dire est ce qu'on trouve dans la presse écrite le même degré de liberté, la même subjectivité et le même engagement que celui de l'audiovisuel.

- De l'autre part, le grand nombre des recherches et ouvrages dans le domaine de la linguistique de l'énonciation, la pragmatique, la linguistique des textes (les travaux de Jean Michel Adams), et l'analyse des textes de communication (les travaux de Patrick Charaudeau et de Dominique Mainguenu), qui ont permis à l'analyse de discours d'étudier les textes journalistiques.

Notre présente recherche se compose de deux parties : la première partie est d'ordre théorique, le deuxième est d'ordre pratique et chaque partie comporte trois chapitres.

Le premier chapitre de la partie théorique aborde la notion de « l'énonciation » selon Benveniste et Kerbrat-Orrecchione, les types d'énonciation, la différence entre énoncé et énonciation et la situation de l'énonciation.

Le deuxième chapitre aborde les notions de : subjectivité, déictiques, embrayeurs, modalité et modalisations.

Nous consacrons le troisième chapitre pour l'analyse du discours, les différentes approches de l'analyse du discours et le sujet en analyse du discours.

La deuxième partie de ce travail sera réservée à la vérification des hypothèses proposées sur les chroniques de notre corpus.

Nous consacrons le premier chapitre pour le discours et les genres journalistiques et les différentes périodes de la presse écrite en Algérie.

Le deuxième chapitre pour la présentation du corpus et de méthodologie de travail.

Le troisième chapitre sera consacré pour l'analyse du corpus et l'interprétation des résultats.

***PREMIÈRE PARTIE : CONCEPTIONS
THÉORIQUES EN ANALYSES ET SUBJECTIVITÉ
ÉNONCIATIVE.***

Dans cette partie de notre travail, nous allons présenter les bases théoriques de notre recherche ; cette partie comprend trois chapitres :

Le premier chapitre s'intitule « l'énonciation », dans lequel nous définirons le concept de l'énonciation selon différents linguistes en nous basant surtout sur les définitions de Benveniste et Kerbrat-Orecchioni, le deuxième chapitre a pour titre « la subjectivité », dans ce chapitre nous allons définir les notions de la subjectivité, les déictiques, les embrayeurs, et leurs différents types, le troisième chapitre s'intitule « l'analyse du discours » ; il sera consacré au domaine de notre recherche, qui est « l'analyse du discours », dans lequel nous définirons la notion du discours et genres du discours, ainsi que les différents approches et méthodes de l'analyse du discours.

***CHAPITRE 01 : L'ÉNONCIATION : ESSAIS DE
DÉFINITIONS***

Introduction :

On regroupe sous le terme de linguistique de l'énonciation, un ensemble de recherches qui trouvent leur origine au début des années 1960 avec les réflexions d'Emile BENVENISTE, et qui se poursuivent encore actuellement avec des travaux très récents tel que KERBRAT-ORECCHIONI, CULIOLI, ALAIN RABATEL.... Ces divers approches et recherches ont l'objectif commun d'étudier les différents usages et le fonctionnement de la langue.

Dans ce chapitre nous allons définir la notion de base de notre travail : l'énonciation, selon différents linguistes, et les différents types d'énonciation.

1. Définitions:

L'énonciation, emprunté au latin classique "enuntiatio" qui signifie "déclaration"¹. En linguistique elle est définie comme : «*Énonciation. Ling. Action de produire un énoncé, de dire. Production individuelle d'un énoncé dans des conditions spatio-temporelles précises.*»¹. C'est donc le fait d'énoncer, de produire un énoncé à un moment donné, dans un lieu précis, destiné à des interlocuteurs donnés.

L'énonciation peut aussi être définie comme «*l'acte individuel d'utilisation et d'actualisation de la langue (par le parler ou l'écrit) dans des circonstances précises*»². Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage donne la définition suivante à l'énonciation : «*l'énonciation est l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé.*»³. De leur côté Anscombe et Ducrot disent : «*l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment ou il parle.*»⁴

Donc, l'énonciation est un phénomène observable lors d'une situation de communication.

1.1. Selon Benveniste :

Dans son livre 'Problèmes de linguistique générale', Emile Benveniste définit l'énonciation comme étant : «*... mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel*

¹ <https://fr.wiktionary.org/wiki/énonciation> (24/04/2016)

² *LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ*, LROUSSE, Paris, 2007, p 370.

³ DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/VUEF 2002, Paris, p180.

⁴ Anscombe et Ducrot, *L'argumentation dans le langage*. In : *Langage*, 1976, pp. 5-27, p 18, http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1976_num_10_42_2306 (24/04/2016).

d'utilisation»⁵, c'est-à-dire le fait de locuteur qui mobilise la langue pour son compte, et il explique:

«... l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès de l'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre »⁶

Benveniste définit l'énonciation comme 'un acte d'appropriation de la langue', cet acte est le fait de locuteur qui s'approprie la langue pour effectuer un ensemble d'opérations afin de construire et faire passer un message. Le procès d'appropriation et de production de l'énoncé présente trois aspects :

- La réalisation vocale de la langue, l'acte physique que suppose toute émission d'énoncé.
- La sémantisation de la langue : '' c'est la question de voir comment le sens se forme en mots'', c'est-à-dire la transformation de sens en mots.
- Les marques formelles de l'énonciation.

Selon Benveniste l'énonciation et la parole faire exister le langage, il considère que la langue est un instrument au service de la parole, et que le résultat de l'énonciation est le *discours*, comme il le précise : « *quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instance de discours.* »⁷.

1.2. Selon Katherine Kerbrat-Orecchioni :

Katherine Kerbrat-Orecchioni accepte la définition que donnent les linguistes au sens 'propre' de l'énonciation, parmi eux la définition de Benveniste (déjà citée) : « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* », et celle d'Anscombe et Ducrot (déjà citée) : « *l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* ». Et elle ajoute sur ces deux définitions « *nous dirons donc que l'énonciation, c'est en principe l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d'un acte communicationnel particulier l'ensemble des éléments que nous avons précédemment*

⁵ BENVENISTE, E, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p 80. Cité : Benveniste Emile, *L'appareil formel de l'énonciation [article]*, *Langages*, 1970, Volume 5, Numéro 17, pp. 12-18. Lien : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2572 (25/04/2016)

⁶ Ibid.

⁷ BENVENISTE E, *Problèmes de Linguistique générale 1*, Paris, Edition Gallimard, 1966, p254-255. Cité in : Culioli Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation: Formalisation et opérations de reportage*, Paris, Éditions OPHRYS, 1999, p119.

schématisés.»⁸. Mais Kerbrat-Orecchioni rejoint le point de vue de Todorov : «*nous ne connaissons jamais que des énonciations énoncées*»⁹, en affirmant que l'énonciation ne peut être saisie en tant que telle, en tant qu'acte de production, au moment de production, mais à travers les traces laissées dans son produit 'l'énoncé'. Elle dit à propos de la problématique de l'énonciation qu'elle peut être ainsi définie :

« C'est la recherche des procédés linguistique (shifters, modalisateurs, terme évaluatifs, etc) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème la distance énonciative) »¹⁰.

Autrement dit, elle ne peut-être perçue qu'à travers l'énoncé produit, et les traces repérables qu'a imprimées l'énonciateur.

2. Énonciation VS énoncé :

L'énonciation est défini dans le '*dictionnaire de linguistique*' de Dubois J et al, comme :

« L'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ; les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué. L'énonciation est l'acte individuel de l'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte, c'est l'acte de création du sujet parlant devenu alors 'ego' ou 'sujet d'énonciation'. »¹¹.

Tandis que *énoncé* est défini comme : « *toute suite finie de mot d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs.* »

En linguistique, et d'après ces définitions on voit que l'énoncé est le *résultat linguistique* (parole prononcée ou texte écrit), alors que l'énonciation est cet *acte linguistique* pour produire l'énoncé. Sur le plan sémantique le mot 'énonciation' peut avoir deux sens : le suffixe '-tion' a deux significations : l'action et le résultat de l'action, c'est pourquoi ce terme

⁸ C. ORECCHIONI, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, ARMAND COLIN, 2011, 4^{ème} édition, p 32.

⁹ Todorov Tzvetan. *Problèmes de l'énonciation*. In: *Langages*, 5^e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 3-11. Lien : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2571 (25/04/2016)

¹⁰ C. ORECCHIONI, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, ARMAND COLIN, 2011, 4^{ème} édition, p 36.

¹¹ DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/VUEF 2002, Paris, p180.

a subi un glissement sémantique d'ordre métonymique comme le dénote Kerbrat-Orecchioni :

« ...glissement qui s'explique à la fois par l'impossibilité méthodologique de traiter l'énonciation au sens propre, et par la motivation du signifiant (le suffixe -tion dénotant en français polysémiquement l'acte et le produit de l'acte) : alors qu'à l'origine l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme un acte à son produit, un processus dynamique à son résultat statique, le terme a progressivement vu son dénoté se figer. le sens premier devient marqué par rapport au dérivé, voire remotivé sous la forme d' "acte d'énonciation". »¹²

Donc: le terme énonciation est remotivé sous la forme d'acte d'énonciation (en excluant la possibilité d'être résultat que signifie le suffixe -tion) c'est-à-dire la prise en compte de l'acte et de la situation d'énonciation, alors que l' "énoncé" qui est un participe passé devenu substantif ; ce qui est énoncé, passé avec valeur résultative : c'est le résultat de l'énonciation.

3. Les types de l'énonciation :

3.1 Selon Benveniste :

Selon BENVENISTE il existe deux types d'énonciation : 'l'énonciation historique' et 'l'énonciation discursive'.

3.1.1. L'énonciation historique :

Elle a pour point de départ temporel un événement-repère, elle se caractérise par l'absence de l'intervention de locuteur dans le récit et elle implique l'emploi exclusif de la non personne, et l'exclusion des personnes de l'énonciation : je/tu.

Les temps verbaux propres à cette énonciation sont : le passé simple, l'imparfait, le plus-que-parfait, et aussi l'utilisation du futur, et un présent intemporel. Le temps fondamental de cette énonciation est le passé simple dont le repère est l'événement rapporté lui-même.

3.1.2. L'énonciation discursive :

Elle se construit au tour et à partir du présent de l'énonciation qui est aussi l'instant de l'évènement.

¹² locit.

L'énonciation du discours emploie toutes les personnes, en marquant l'opposition je-tu/ il, et les temps du discours : présent, future, imparfait, plus-que-parfait et passé composé, ce dernier est l'équivalent du passé simple sur le plan du discours.

La différence entre ces deux types d'énonciation s'appuie sur leur rapport particulier au locuteur et au moment de l'énonciation. Ces deux formes d'énonciation (historique et discursives) peuvent se manifester à l'orale comme à l'écrit.

3.2. Selon KERBRAT-ORICCHIONI :

Parmi les éléments importants qui caractérisent tout énonciation, '*le cadre énonciatif*' ou la '*situation d'énonciation* (la situation dans laquelle un individu met en fonctionnement la langue, utilise la langue et communiquer), on voit une diversité de situation de communication. Chaque situation de communication est toujours particulière et unique, Kerbrat-Oricchini observe un déséquilibre dans le fonctionnement de l'énonciation : les différents constituants de cadre énonciatif ne sont pas traités de la même manière, c'est ainsi qu'elle arrive à distinguer deux types d'énonciation : '*l'énonciation étendue*' et '*l'énonciation restreinte*'.

3.2.1. L'énonciation étendue :

Cette énonciation correspond à la description des relations entre les protagonistes dans leur situation de communication.

3.2.2. L'énonciation restreinte :

Dans le cadre de cette énonciation restreinte, il s'agit de dégager les éléments linguistiques qui peuvent être considérés comme les traces de l'inscription de locuteur dans son énoncé, Kerbrat-Orecchioni dit à propos de ça :

«Dans cette perspective restreinte, nous considérerons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons 'la subjectivité dans le langage'. Nous nous intéresserons donc aux seules unités 'subjectives'. »¹³

Il s'agit donc de repérer les unités qui marquent la présence de locuteur dans son énoncé.

¹³ C. ORECCHIONI, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, ARMAND COLIN, 2011, 4ème édition, p 36.

4. Situation d'énonciation et types d'énoncé :

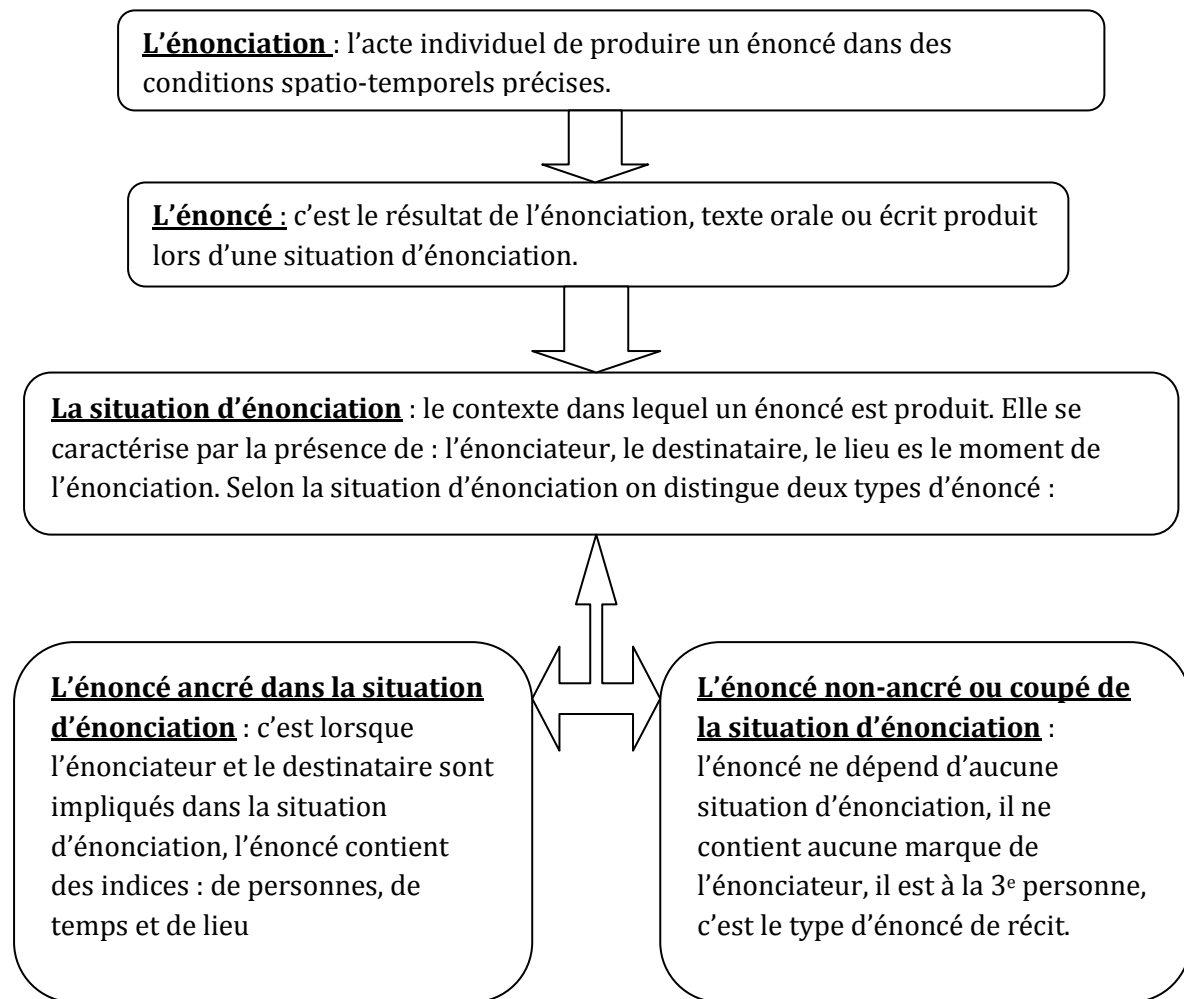
La situation d'énonciation est le contexte dans lequel un énoncé est produit, pour la définir il faut connaître :

- ✓ L'énonciateur : qui parle.
- ✓ Le destinataire : à qui s'adresse l'énonciateur.
- ✓ Le lieu de l'énonciation.
- ✓ Le moment de l'énonciation.

La situation d'énonciation est un paramètre constitutif de l'énoncé, selon la situation d'énonciation on distingue deux types d'énoncé :

- L'énoncé ancré : on dit qu'un énoncé est ancré dans la situation d'énonciation lorsqu'on est en mesure de déterminer l'énonciateur, le récepteur, le moment et le lieu d'énonciation. On trouve des indices concernant l'émetteur et le récepteur de l'énoncé (les pronoms : je, tu, nous,...), on trouve également des indices de lieu et de temps qui permet d'ancrer l'énoncé (ici, maintenant...), ainsi que les temps qui vont permettre d'ancrer l'énoncé (le présent, le passé...).
- L'énoncé non-ancré : on dit qu'un énoncé est n'est pas ancré dans la situation d'énonciation ou coupé de la situation d'énonciation, cela signifie qu'il ne dépend pas d'une situation d'énonciation, ou représente le plus souvent des récits au passé à la troisième personne.

Nous résumons l'ensemble de ce qu'a été exposé dans le schéma suivant :



Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons abordé la notion de l'énonciation qui peut être définie comme « la recherche des procédés linguistiques (*shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.*) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (*implicitement ou explicitement*) et se situe par rapport à lui »¹⁴. Elle apparaît donc comme une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation.

¹⁴ Op.Cit p 32.

***CHAPITRE 02 : LA SUBJECTIVITÉ
ÉNONCIATIVE.***

Introduction :

L'énonciation ne peut pas être saisie directement mais seulement et exclusivement à travers ses produits, les énoncés. Todorov affirme que : « *nous ne connaissons jamais que des énonciations énoncées* »¹⁵. Et cela veut dire que pour comprendre le fonctionnement de l'énonciation, il faut analyser les énoncés, ces derniers contiennent les traces de l'énonciateur dans son énoncé et de ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, son affinité, à ses impressions, à ses états de conscience, car un énoncé quelconque comporte souvent des éléments qui renvoient aux circonstances de son énonciation. Les termes qui reflètent l'acte d'énonciation sont appelés 'des embrayeurs' parce que ce sont eux qui entraînent, qui relient le sens de l'énoncé à la situation. Et ce qui renvoie à la situation est qualifié de déictique.

Dans ce chapitre nous allons définir les notions de : la subjectivité, les déictiques, les embrayeurs, et leurs différents types.

1. Définitions :

Selon Larousse, la subjectivité est définie comme : « *caractère de ce qui est subjectif, par opposition à objectivité. État de quelqu'un qui considère la réalité à travers ses seuls états de conscience.* »¹⁶.

Le terme 'subjectif' est souvent utilisé pour signifier deux choses différentes: le fait d'être l'inverse 'd'objectif' et celui de 'juger', c'est-à-dire émettre des jugements de valeurs.

Dans son Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage, Jean DUBOIS définit la subjectivité comme suit : « *subjectivité : On appelle subjectivité la présence du sujet parlant dans son discours ; ainsi, la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs* »¹⁷, donc 'la subjectivité' présente le caractère de tout ce qui est personnel, par opposition à 'objectivité'.

En linguistique d'énonciation les linguistes considèrent que chaque production langagière est subjective d'une manière ou d'une autre parce qu'elle se réalise par l'intervention directe d'un locuteur qui utilise la langue pour s'exprimer et communiquer. Par la langue, le locuteur construit une image de soi et montre sa position qui se manifeste explicitement ou implicitement dans ses énoncés, à ce propos Jocelyne BENOIST affirme que

¹⁵ Todorov Tzvetan. *Problèmes de l'énonciation*. In: Langages, 5^e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 3-11

¹⁶ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/subjectivite/75043> (26/04/2016)

¹⁷ DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/VUEF 2002, Paris, p452

la subjectivité est : « *ce motif omniprésent qui se manifeste partout où est la relation sociale, dans la variation infinie de ses jeux* »¹⁸.

Dans ce qui suit nous allons aborder les définitions que proposent les linguistes Benvenistes et Kerbrat-Orecchioni pour 'la subjectivité'.

1.1. Selon Benveniste :

BENVENISTE a ajouté à sa définition de l'énonciation : « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.* »¹⁹, une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) à travers lesquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé; et il considère ces indices comme '*des signes vides*' c'est-à-dire ils n'ont aucun sens particulier en dehors de l'énonciation produite, ils sont les mêmes pour tous les locuteurs mais à chaque utilisation ils ont un autre sens, c'est-à-dire actualisés autrement.

Il définit la subjectivité comme : « *la capacité du locuteur à se poser comme "sujet" (...) c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet parce que le langage seul fonde la réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' " ego "* »²⁰, cela signifie que les pronoms personnels et précisément le pronom de la première personne du singulier « je », est un indice de la prise de conscience de soi même. C'est donc le langage qui est le lieu de la subjectivité, de l'inscription du sujet.

Selon BENVENISTE É, la subjectivité et langage sont intimement liés: le langage c'est la possibilité de la subjectivité, par ce qu'il a toujours les formes langagières appropriées à son expression. « *Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. (...) Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage* »²¹.

BENVENISTE É. s'oppose donc au structuralisme qui aura toujours décidé d'avance d'une structure de la langue détenant toutes les réalisations individuelles : « *Il est plus*

¹⁸ Jocelyn Benoist, « *La subjectivité* » in Denis Kambouchner (éd.), *Notions de philosophie*, II, Paris, folio, 1995 ; cité in : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Subjectivité> (26/04/2016)

¹⁹ BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Edition Gallimard, 1974, p 80. Cité in : <http://linx.revues.org/1051> (26/04/2016)

²⁰ BENVENISTE E, *Problèmes de Linguistique générale 1*, Paris, Edition Gallimard, 1966, p259. Cité in : <http://linx.revues.org/1051> (26/04/2016)

²¹ Ibid.

fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure. »²².

1.2. Selon KERBRAT-ORECCHIONI :

La définition de la subjectivité en tant que concept général devrait renvoyer à la notion de « sujet », ayant trait à ses jugements et sentiments, se rapportant toujours au moi, à la conscience individuelle.

KERBRAT-ORECCHIONI dans sa fameuse étude sur la subjectivité dans le langage se pose la question s'il y a lieu de parler d'un taux de subjectivité et quelle en serait la méthode de calcul :

«Le taux de subjectivité varie d'un énoncé à l'autre dans la mesure où les unités de ce point de vue pertinentes peuvent y être plus ou moins nombreuses et denses – le but ultime (et dans une certaine mesure utopique) de cet inventaire des unités énonciatives étant, après les avoir affectées d'un indice de subjectivité, d'élaborer une méthode de calcul du taux de subjectivité que comporte un énoncé donné ».²³

Le travail de KERBRAT-ORECCHIONI est une description linguistique de l'énonciation, conçue comme le lieu d'inscription de la subjectivité dans le langage. La subjectivité est retraduite ici par la notion de « subjectivèmes ».

Elle propose cette notion qui définit les unités linguistiques dites subjectives. « *Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les "mots" de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses* »²⁴, Kerbrat-Orecchioni a élargit la théorie de Benveniste en incluant des éléments aussi divers que les déictiques, les adjectifs et substantifs axiologiques (c'est-à-dire portant le trait affectif / évaluatif), les verbes modaux et semi modaux. Autrement dit, elle propose quatre classes d'unités pouvant permettre la subjectivité du discours : les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

²² Ibid.

²³ C.ORECCHIONI, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, ARMAND COLIN, 2011, 4eme édition, p 82.

²⁴ Op.cit, p79.

2. les déictiques :

2.1. Définition :

Les déictiques sont des unités linguistiques qui renvoient à la situation d'énonciation. Son rôle est de situer ce qu'est dit : qui a dit ? À qui ? Quand ? Et où ? Les déictiques ne peuvent pas être interprétés que dans la situation d'énonciation : c'est-à-dire on a besoin de la situation d'énonciation pour identifier le référent de ces éléments.

Les déictiques peuvent renvoyer à trois paramètres de la situation d'énonciation :

- le locuteur : déictique de personne.
- le lieu de l'énonciation : déictique spatial.
- le moment de l'énonciation : déictique temporel.

Kerbrat-Orecchini propose de définir les déictiques comme :

« Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

-le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé.

-la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire »²⁵.

Dans son dictionnaire de linguistique, Jean DUBOIS propose des déictiques la définition suivante :

« On appelle déictique tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit : au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe), au sujet parlant (modalisation), et aux participants à la communication. Ainsi, les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnels, les articles, sont des déictiques ; ils constituent les aspects indiciels du langage »²⁶.

²⁵ Op.cit, p41.

²⁶ DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/VUEF 2002, Paris, p189.

3. La subjectivité déictique et modalité :

Si avec Benveniste, la subjectivité trouve son fondement dans le langage c'est en raison des contraintes conventionnelles et l'exercice de la communication langagière. Nous ne pouvons user du langage sans employer les déictiques et autres marques qui se définissent toujours par rapport à l'instance d'énonciation.

La subjectivité est donc tout un matériel linguistique, principalement constitué d'éléments et de microsystèmes lexicaux, organise l'expression de la subjectivité linguistique. Nous distinguons deux principales catégories d'indices : marqueurs d'embrayage et marqueurs de modalité.

3.1. Les marqueurs d'embrayage :

Cette catégorie comporte les indices de personnes et les indices d'ostension (monstration). Les marqueurs d'embrayage, identifiés par Benveniste comme traces de la deixis (monstration) servent à cadrer l'acte d'énonciation, à le situer avec son contenu, par rapport à la personne du locuteur. Ils configurent symboliquement la prise de parole en la situant, à chaque occasion, par rapport au Moi-Ici-Maintenant du locuteur.

Concernant les marqueurs d'embrayage (qui permettent au locuteur de connecter son énonciation à la situation de parole), certains linguistes considèrent depuis les travaux de Benveniste sur la deixis, que le terme de déictiques et d'embrayeur doit pouvoir s'appliquer aussi bien aux indices de personnes qu'aux indices d'ostension.

3.1.1. Les indices de personne :

- Les déictiques (je/tu/il-on) opposent « je » et « tu » à « il /on ». Benveniste distingue « je » et « tu » comme les véritables personnes de l'énonciation dans la mesure où ils se réfèrent respectivement à une « réalité de discours » (1974: 252). A côté d'eux, « il/on » font figure d'authentiques pronoms puisqu'ils assument une fonction de représentants.
- Les indices d'ostension : (qui recouvrent des éléments ressortissant à des catégories grammaticales et des démonstratifs, des adverbes, des adjectifs) assurent pour leur part la mise en relation des données personnelles de l'énonciation avec la réalité spatiale et temporelle.

3.1.2. Indices ou déictiques spatiaux :

- Démonstratifs : déterminant (ce...ci/là), pronoms (ca, ceci, celui, ci/là)
- Présentatifs (voici/voilà) ;
- Adverbiaux (ici/là/là-bas ; près/loin ; en haut/bas ; à gauche/droite ; etc.)

3.1.3. Indices ou déictiques temporels :

Ces marqueurs signalent, relativement au moment de l'énonciation qui leur sert de repère, une situation de simultanéité ou d'antériorité

- Simultanéité : adverbes (actuellement, en ce moment, maintenant, etc.) ;
- Antériorité : adverbes (hier/avant ; naguère/récemment), déterminants définis(le, le jour, le mois, la semaine, etc.) :
- À venir : adverbes de (Demain /après demain, bientôt), déterminant défini(le, le mois, le jour prochain, etc.,)

3.2. Les marqueurs de modalité :

La subjectivité se manifeste par les modalisateurs de divers types. Les modalisateurs sont les éléments linguistiques (le choix et les modes des temps verbaux, des adverbes, des adjectifs, des noms...) qui présentent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé.

Selon Kerbrat-Orecchioni, nous distinguons deux aspects de la subjectivité :

- L'affectif, qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur.

-L'évaluatif, qui correspond à tout jugement ou évaluation du locuteur.

Nous allons établir une classification des mots en fonction de la subjectivité. Ces mots comprennent en même temps les modalisateurs.

3.2.1. Les adjectifs subjectifs :

Selon Orecchioni, il existe une forme de subjectivité dite évaluative, et affective. Cette forme de subjectivité dénonce la réaction émotionnelle du sujet qui s'avoue implicitement ou explicitement comme source d'interprétation et d'évaluation du référent qu'il est censé d'écrire. Qu'elle explique comme suit :

- **Les affectifs** : définies par Kerbrat-Orecchioni comme les adjectifs qui : « énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet »²⁷, c'est-à-dire qui marquent la présence du sujet énonciateur et qui expriment ces émotions ou ces sentiments.
- **évaluatifs non-axiologiques** : « impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à »²⁸.
- **évaluatifs axiologiques** : dénotent la valorisation ou la dévalorisation de l'objet.

3.2.2. Les verbes subjectifs :

- **des verbes occasionnellement subjectifs**:

-Des verbes de sentiment : aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir.

-Des verbes locutoires (qui dénotent un comportement verbal): parler, dire, demander, critiquer, ajouter, poursuivre etc.

-L'évaluation qui relève plutôt de l'axe vrai /faux/incertain.

-Des appréhensions perceptives: sembler, paraître, avoir l'impression et des appréhensions intellectuelles (les verbes d'opinion) : estimer, trouver, penser, croire, savoir, être...

- **Les verbes intrinsèquement subjectifs comme** : souhaiter, prétendre.

Les adverbes subjectifs, les noms affectifs ou évaluatifs, l'intonation, les verbes modaux, les temps verbaux.

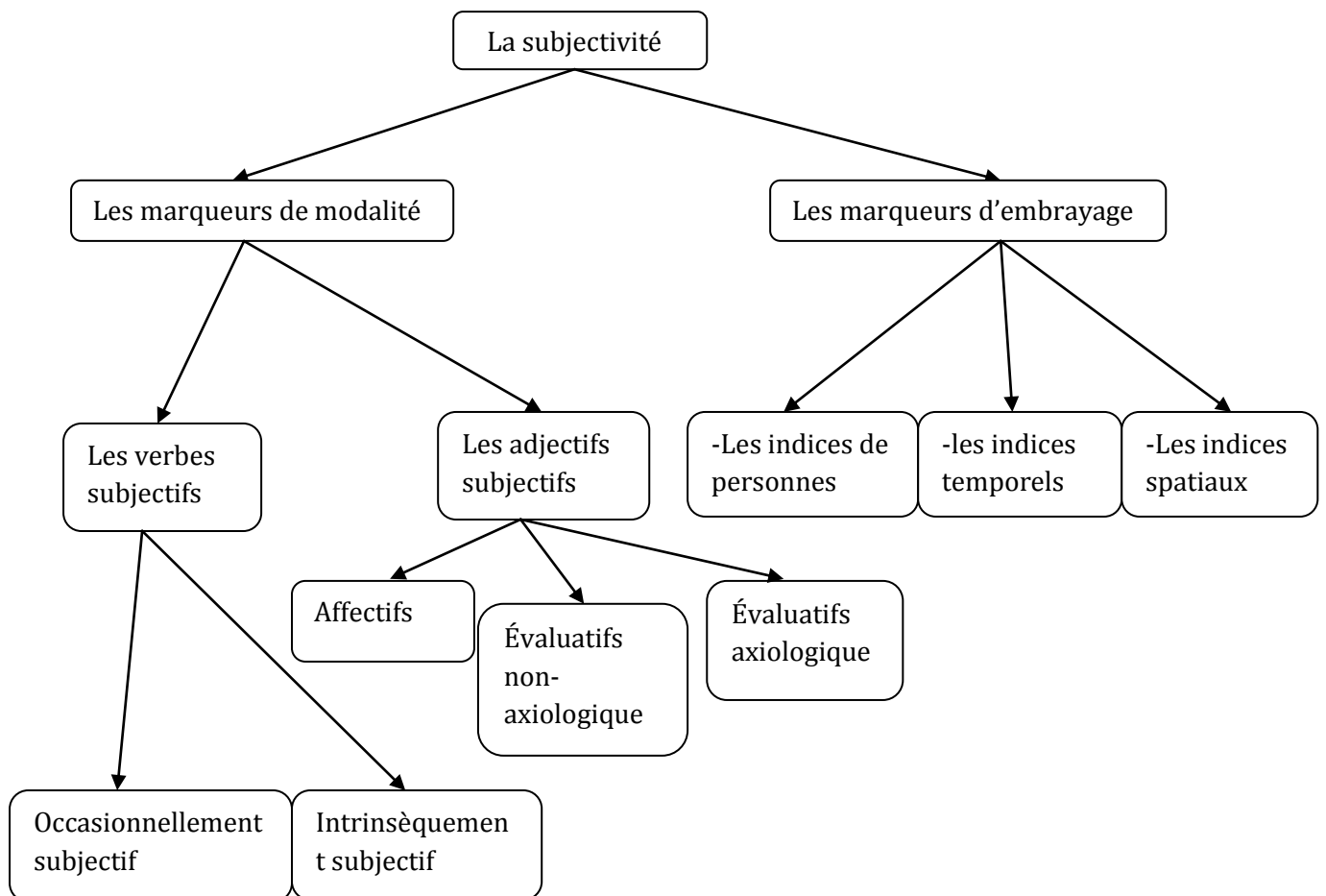
Le domaine des modalités d'énoncés rassemble tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit, et l'engage dans son énoncé y compris les types de phrases : affirmative, négative, interrogative, impérative et exclamative.

²⁷ Op.cit, p95.

²⁸ Op.cit, p97.

Conclusion :

La langue donc offre plusieurs moyens pour montrer l'engagement subjectif de l'énonciateur, non seulement par le biais des modalisateurs, mais aussi par diverses parties du discours qui peuvent fonctionner comme une prise de position subjective de l'énonciateur. « *La subjectivité trouve donc son fondement, son principe dans le langage...* »²⁹. La subjectivité est donc multiforme ainsi que la modalité. Nous illustrons la relation entre la subjectivité, les déictiques et la modalité dans le schéma suivant :



²⁹ SARFATI, G.-E. *Éléments d'analyse du discours*. Paris, Nathan, 2007, p 18.

CHAPITRE 03 : L'ANALYSE DU DISCOURS

Introduction :

L'analyse du discours cette technique de recherche en sciences sociales, permet de questionner ce qu'on fait en parlant au-delà de ce qu'on dit. Le champ de l'analyse du discours est si vaste et ramifié qu'on pourrait même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inférentiels, le Groupe Saint-Cloud au lexique, pour ne citer que ceux-là. Il connaît plusieurs approches, parmi les quelles on peut citer : l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours.

Dans ce chapitre, nous définirons le domaine de notre recherche, qui est « l'analyse du discours », la notion du discours et genres du discours, ainsi que les différents approches et méthodes de l'analyse du discours.

1. Définitions :

L'analyse de discours est une approche multidisciplinaire qui née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris « Discourse Analysis » et s'est développée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis à partir des années 1960. L'analyse du discours est un domaine de recherche qui est situé au carrefour de plusieurs disciplines, elle est née, de la contribution des sciences du langage (grammaire, rhétorique, linguistique, énonciation, pragmatique, grammaire de texte...) d'une part, et des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie) d'une autre part. Elle emprunte de nombreux concepts aux champs de la sociologie, de la philosophie, de la psychologie, de l'informatique, des sciences de la communication, de la linguistique et de la statistique textuelle ou de l'histoire. Elle s'applique à des objets aussi variés que, par exemple le discours politique, religieux, scientifique, artistique.

Dans son dictionnaire de linguistique et de science du langage Dubois définit l'analyse du discours comme : « *la partie de la linguistique qui détermine les règles commandant la production des suites de phrases structurées* »³⁰. L'encyclopédie de LAROUSSE donne aussi une

³⁰ DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/VUEF 2002, Paris, p34.

définition pareille « *Discipline connexe de la linguistique qui étudie la structure d'un énoncé supérieur à la phrase (discours) en le rapportant à ses conditions de production.* »³¹.

Maingueneau de sa part propose la définition suivante :

« L'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du "Comment" et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?»³².

Il préfère spécifier l'analyse du discours comme :

« La discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son 'contexte', vise à rapporter les textes, à travers leurs dispositifs d'énonciation, aux lieux sociaux qui les rends possibles et qu'ils rendent possibles »³³.

2. La notion de discours :

Le terme « discours » est d'une part, un concept clé de la linguistique discursive et textuelle qui est née des sciences du langage. Cela entraîne donc une perspective interdisciplinaire des faits de langue .D'autre part, ce concept s'applique à toutes sortes de production langagière.

Le dictionnaire LAROUSSE définit le discours comme étant :

« En Linguistique :

1-Le langage mis en action et assumé par le sujet parlant. (C'est la parole au sens saussurien du terme.)

2-Tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases ».³⁴

³¹ http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/analyse_de_du_discours/43835 (02/05/2016)

³² Dominique Maingueneau, *L'analyse du discours et ses frontières*, Université Paris XII, France, mai 2005.

³³ Dominique Maingueneau, *les termes clés de l'analyse du discours*, Edition du Seuil, Paris, édition 2009 (1996), p18-19.

³⁴ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859> (02/05/2016)

Dans cette même perspective DUBOIS propose les définitions suivantes :

«1. Le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. (Syn : parole.)

2. Le discours est une unité égale ou supérieure à la phrase ; il est constitué par une suite formant un message ayant un commencement et une clôture. (Syn : énoncé.)

3. Dans son acception linguistique moderne, le terme de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. »³⁵.

2.1. Les oppositions du mot discours :

Dominique MAINGUENEAU signale dans son livre *Les Termes clés de l'analyse du discours* que le terme *discours* entre dans une série d'oppositions où il prend des valeurs plus précises. En particulier :

- **Discours vs phrase** : le discours constitue une unité linguistique constituée d'une succession de phrases. Pour ce type d'emploi on préfère aujourd'hui parler de texte et de linguistique textuelle.
- **Discours vs énoncé** : GUESPIN L explique cette opposition : « *l'énoncé est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication, tandis que le discours est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* »³⁶.
- **Discours vs langue** : dans cette opposition on trouve deux axes :
 - en partant de la définition de l'énonciation selon BENVENISTE, l'acte individuel par le quel le locuteur met en fonctionnement le système de la langue, le discours est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle :« *avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours* »³⁷.

³⁵ DUBOIS Jean et al, Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage, Larousse-Bordas/VUEF 2002, Paris, p 150.

³⁶ GUESPIN Louis, *Problématique des travaux sur le discours politique*, Langages, 23, Paris, DIDIER/LAROUSSE, 1971, volume 6, pp 3-24, p10.

³⁷ BENVENISTE E, *Problèmes de Linguistique générale 1*, Paris, Edition Gallimard, 1966, p129-130. Cité in : <http://www.cours.fse.ulaval.ca/frn-19972/frnarbre7/5rangs/ph/lect/doc/phrbenv.html> (04/05/2016)

- La langue définie comme système partagé par les membres d'une communauté linguistique s'oppose au discours, considéré comme un usage restreint de ce système. Il peut s'agir : d'un positionnement dans un champ discursif (le discours communiste, discours surréaliste...), d'un type de discours plus ou moins large (discours journalistique, discours administratif...), de production d'une catégorie de locuteurs (discours des médecins...)
- *Discours vs texte* : le discours est conçu comme l'association d'un texte et son contexte.
- *Discours vs récit (ou histoire)* : embrayé ou non embrayé.

2.2. Les caractéristiques du discours :

Dans son livre *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Dominique MAINGUENEAU présente les caractéristiques du discours, en soulignant un certain nombre d'idées-forces :

- *le discours suppose une organisation transphrastique* : c'es-à-dire une organisation au-delà de la phrase, cela ne veut pas dire que tout discours se manifeste par des suites de mots qui sont obligatoirement supérieures à la phrase, mais des structures d'un autre ordre que celles de la phrase, « ne pas fumer » par exemple, c'est un discours, il forme une unité complète même s'il n'est pas une phrase.
 - *Le discours est orienté* : il se développe dans le temps en fonction d'une fin.
 - *Le discours est une forme d'action* : parler est considéré comme une forme d'action sur les autres. On rejoint ici la théorie des actes de langage d'AUSTIN.
 - *Le discours est interactif* : c'est le cas dans les conversations où les interlocuteurs coordonnent leurs énonciations, mais on ne peut pas réduire l'interactivité du discours à la conversation ; car toute énonciation même sans destinataire ou avec un destinataire passif (cas des conférences) est une interactivité constitutive.
 - *Le discours est contextualisé* : on ne peut pas parler de discours sans contexte ; hors contexte on ne peut pas attribuer un sens à l'énoncé.
 - *Le discours est régi par des normes* : l'activité verbale comme tous les comportements sociaux, est régi par des normes très générales, mais aussi aux normes spécifiques de chaque genre de discours.

- *Le discours est pris dans un interdiscours* : le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un grand interdiscours. Pour comprendre tout énoncé il faut le mettre en relation avec un ensemble d'autres interactions verbales.

3. Les différentes approches en analyse de discours :

Il existe plusieurs approches de l'analyse du discours, dont chacune s'adapte aux aspects particuliers du discours, ici nous présentons quelques unes :³⁸

3.1. L'approche énonciative:

Cette approche prend en compte le contexte de l'énonciation, les caractéristiques des locuteurs, de l'énoncé et de l'énonciation. Les conditions et la situation de productions du message donnent l'occasion aux chercheurs de faire appel à l'énonciation ; En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours semble indispensable pour la compréhension de la langue

L'énonciation est l'acte de production linguistique. BENVENISTE considère que le sujet parlant est présent dans la langue à travers des unités linguistiques (les embrayeurs). Lorsqu'on cherche le sens de ces unités linguistiques, on est pratiquement relié à des éléments extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par l'énonciateur, en d'autres termes: le discours à ses conditions de production.

3.2. L'approche interactionnelle (en France et en Suisse):

Cette approche est apparue à Genève (ROULET et al.) et à Lyon (KERBRAT ORECCHIONI et al.) où se développent essentiellement les analyses conversationnelles qui s'inspirent des conversationnistes américains. Le discours est considéré comme une négociation, ce qui permet d'appréhender sa structure et son fonctionnement.

Le modèle développé par E. ROULET (1985) et son équipe prend en considération le fonctionnement du discours en construisant des liens entre les divers énoncés et en tenant l'intérêt pour le chercheur, c'est d'analyser les procédures d'attentes employées par les participants d'une conversation. Une des conséquences théoriques pour l'analyse

³⁸ Alpha Ousmane BARRY, *les bases théoriques en analyse du discours*, Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, Lien: <https://depot.erudit.org/bitstream/002331dd/1/metho-2002-01-barry.pdf> (06/05/2016)

conversationnelle, c'est qu'à chaque occurrence d'un énoncé, certaines attentes sont prévisibles.

3.3. L'approche sociolinguistique :

La sociolinguistique est considérée comme un champ d'investigation qui étudie les variétés des différents usages linguistiques dans une communauté linguistique donnée. Elle s'applique sur : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, les jugements que les communautés portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Depuis une vingtaine d'années la sociolinguistique englobe l'étude du langage dans son contexte socioculturel. Elle considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue comme système de signes ou de compétence comme système de règles. C'est ainsi que certains chercheurs essayent d'élargir le champ d'investigation de la sociolinguistique, parmi eux on cite :

- GUMPERS qui a fondé une sociolinguistique interactionnelle qui vise l'interprétation du discours, il affirme l'interprétation des activités langagières est rendue possible par un système de croyances et de représentations fondé et sur des attentes stéréotypées de co-occurrence entre des situations, des contenus et des formes ou style de messages, et ici on voit l'importance des indices de contextualisation, qui indiquent quel type d'activité est en cours, et comment comprendre ce qui est dit (ou pas!) , il affirme que :

«Les caractéristiques superficielles de la forme du message constituent l'outil par lequel les locuteurs signalent et les allocutaires interprètent la nature de l'activité en cours, la manière dont le contenu sémantique doit être compris et la manière dont chaque énoncé se rapporte à ce qui précède ou à ce qui suit »³⁹ .

-LABOV qui a fonder une approche variationniste, il adapte une démarche qui consiste à retrouver le social dans le linguistique, le chercheur considère que les situations linguistiques ne peuvent être résolues qu'en faisant appel à des variables sociales.

3.4. L'école française de l'analyse du discours :

Dans les années soixante, un mouvement fondateur de la pratique française de l'analyse de discours animé par DUBOIS et SUMPFF ouvre le numéro treize de la revue *Langages*,

³⁹ Gumperz John, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit, 1989, volume 3, p28.

intitulé “analyse de discours”, avec la traduction de l’article “Discourse Analysis” de HARRIS paru aux États-Unis en 1952. L’analyse de discours est née du confluent de la linguistique structurale, de la psychanalyse de LACAN et du marxisme d’ALTHUSSER, dont les questionnements (idéologiques) et les objets (théorie du pouvoir, luttes sociales et politiques) sont la base de l’analyse du discours des chercheurs français, héritiers et adaptateurs du modèle forgé par HARRIS⁴⁰.

3.5. L’approche pragmatique :

Cette approche est née du confluent de plusieurs disciplines, elle est loin d’être considérée comme une discipline autonome et unifiée parce que les chercheurs ne sont pas tous d’accord quant à sa délimitation, ses hypothèses et même sa terminologie.

Du confluent pluridisciplinaire dans lequel s’est constituée la pragmatique, on peut retenir trois courants principaux de pensée:

- La pragmatique apparaît comme l’une des composantes de la sémiotique ; elle étudie les symboles indexicaux, c’est-à-dire des expressions dont le sens et leur référence varient avec les circonstances de leur usage.
- l’approche pragmatique est aussi tributaire de la théorie des actes de parole développée par AUSTIN et SEARLE.
- la pragmatique recueille l’héritage de la linguistique de l’énonciation développée par BENVENISTE. La pragmatique linguistique définit le sens d’un acte de langage par sa fonction communicative, donne une image du sens centrée sur sa fonction énonciative.

3.6. L’approche sémiotique :

L’approche sémiotique résulte du confluent de deux courants principaux de pensée : la sémiologie née d’un projet de Ferdinand De SAUSSURE et la sémiotique qui s’est constituée en discipline avec l’œuvre de PEIRCE.

Dans le premier cas, la sémiologie est annoncée par De SAUSSURE, mais celui-ci agit en linguiste et non en philosophe. Il a besoin de la sémiologie pour y inscrire la linguistique

⁴⁰ KEDJOUR Jihane et BOUTEFER Hassiba, *Analyse lexicométrique du discours journalistique de Kamel DAOUUD dans la rubrique Raina Raikoum du journal le Quotidien d’Oran*, Mémoire présenté en vue de l’obtention du Diplôme de Master Spécialité : sciences du langage, université de Jijel, 2015, p 18.

«la langue est un système de signes exprimant des idées et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires... »⁴¹.

Selon Ferdinand De SAUSSURE, on peut concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle sera nommée la sémiologie. La linguistique n'est qu'une partie de cette science plus générale. L'apport direct de De SAUSSURE à la sémiologie non linguistique s'est limité à ces phrases, mais elles ont joué un grand rôle. Cette définition de la sémiologie de SAUSSURE fera l'objet d'une polémique à partir de laquelle naîtront deux tendances : la première concerne ceux qui soutiennent que la sémiologie englobe la linguistique et la deuxième s'occupe de ceux qui pensent qu'elle n'est qu'une partie de la linguistique.

Pour PEIRCE, l'homme pense par les signes car la seule pensée que nous connaissons est la pensée des signes ; mieux, elle est signe. Une des propriétés du signe est de toujours renvoyer à un autre signe. Ainsi la pensée elle-même est un signe, qui renvoie à une autre pensée, laquelle est son signe interprétant. La sémiotique de PEIRCE est loin d'être une discipline empirique ; ses fondements sont réflexifs et philosophiques.

3.7. L'analyse sémiolinguistique du discours :

Il n'est pas toujours facile de déterminer, dans une discipline, une approche particulière. Ainsi pour ce qui est de l'analyse du discours, il existe plusieurs façons de problématiser son étude. Il s'agit ici d'aborder le discours en l'insérant dans une problématique d'ensemble qui consiste à relier les faits de langage avec certains autres phénomènes psychologique et sociaux : *l'action* et *l'influence*. Cette association, d'où résultent *l'action* et *l'influence*, permet de parler de la « *construction psycho-socio-sémiotique du sens* »⁴². Ces dimensions convergent ainsi dans le processus de transformation de la réalité en discours et de son ultérieure conversion en objet d'échange entre les interlocuteurs, conforme à l'intentionnalité de chacun d'entre eux.

3.7.1. Le double processus de sémiotisation du monde:

La sémiotisation du monde se réalise selon un double processus. l'un, le processus de transformation, qui, partant d'un « monde à signifier », transforme celui-ci en « monde

⁴¹ DE SAUSSURE F, *Cours de linguistique générale*, éd. Bally et Sechehaye, 1971, p.34.

⁴²CHARAUDEAU Patrick. *Une analyse sémiolinguistique du discours*. Revue Langages N° 117. Paris : Larousse, 1995, p. 96-111. Cité in : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgqe_0458-726X_1995_num_29_117_1708

signifié » sous l'action d'un sujet parlant ; l'autre, le processus de transaction, qui fait de ce « monde signifié » un objet d'échange avec un autre sujet parlant qui joue le rôle de destinataire de cet objet.

Le processus de transformation comprend quatre types d'opération :

- ***L'identification*** : il faut bien repérer dans le monde phénoménal les êtres matériels ou idéisés, les conceptualiser et les nommer pour pouvoir en parler. Les êtres du monde sont transformés en « identités nominales ».
- ***La qualification*** : ces êtres ont des propriétés, des caractéristiques qui les discriminent, les spécifient et marquent leur manière d'être. Les êtres du monde sont transformés en « identités descriptives ».
- ***L'action*** : ces êtres agissent ou sont agis, en faisant quelque chose, ces êtres se donnent une raison d'être et ainsi sont transformés en « identité narratives ».
- ***La causation*** : ces êtres avec leurs qualités agissent ou sont agis en raison de certains motifs (humains ou non humain) et s'inscrivent dans une chaîne de causalité. La succession des faits du monde est transformée (expliquée) en « rapport de causalité ».

Le processus de transaction se réalise selon quatre principes qui sont :

- ***Le principe d'interaction*** : ce principe pose que tout acte de langage est un phénomène d'échange entre deux partenaires (que ceux-ci soient présents l'un à l'autre, ou non), ces deux partenaires doivent se reconnaître semblables et différents. Semblables parce que, pour que l'échange se réalise, il faut qu'ils aient en commun des univers de référence (savoirs partagés) et des finalités (motivations communes) ; différents parce que l'autre n'est percevable et identifiable que dans sa dissemblance, et que chacun joue un rôle particulier : de sujet émettant-produisant un acte de langage (le sujet communiquant), de sujet recevant-interprétant cet acte de langage (le sujet interprétant). Le principe d'interaction en impliquant une légitimation-réciproque des partenaires l'un vis-à-vis de l'autre fonde l'aspect contractuel du dispositif socio-langagier.
- ***Le principe de pertinence*** : les partenaires de l'acte de langage doivent nécessairement pouvoir reconnaître les univers de référence qui sont l'objet de la transaction langagière (l'échange). Il doivent partager (ce qui ne signifie pas adopter)

les savoirs contenus dans l'acte de langage en question. Il faut donc que l'acte de langage soit approprié au contexte.

- **Le principe d'influence** : tout sujet produisant un acte de langage vise à atteindre son partenaire soit pour le faire agir, soit pour l'émouvoir, soit pour orienter sa pensée. En face, le sujet recevant-interprétant est conscient qu'il est la cible d'influence. Cela donne à ce dernier la possibilité d'interagir, et cela a pour effet d'obliger les partenaires des contraintes dans lesquelles ils peuvent exercer cette influence.
- **Le principe de régulation** : ce principe est lié au précédent. En effet toute visée d'influence reçoit en réponse une contre-influence. Ce principe pose donc que les partenaires de l'échange savent cela (consciemment ou inconsciemment). Aussi pour que l'échange puisse se réaliser, pour qu'il ne dégénère pas en affrontement, ou rupture, les partenaires doivent réguler ce jeu d'influence. Ils sont alors amenés à jouer des stratégies pour assurer une intercompréhension minimale sans quoi il n'y aurait point d'échange.

Charaudeau montre ce double processus dans le schéma suivant :

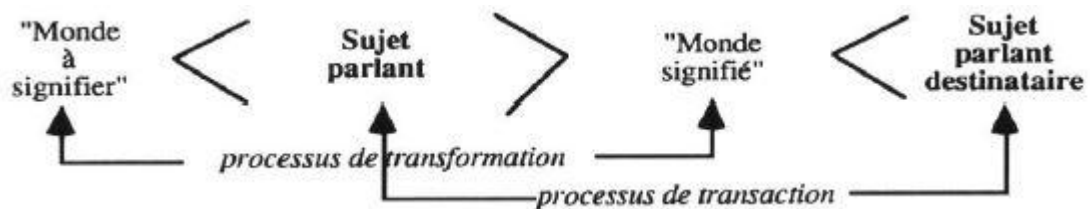


Schéma 01 : le double processus de sémiotisation du monde selon Charaudeau.

Les processus de transformation et de transaction se réalisent selon des procédures différentes mais ils sont solidaires l'un de l'autre. En effet les opérations du processus de transformation se font en fonction du processus de transaction. C'est le processus de transaction qui leur donne une orientation communicative ; il leur donne du sens.

Cette dépendance du processus de transformation vis-à-vis du processus de transaction est ce qui marque un changement d'orientation dans les études du langage. A partir du moment où l'on s'intéresse à connaître le sens communicatif (la valeur sémantico-discursive) des faits de langage, on ne peut pas se contenter des opérations de transformation pour elles-mêmes (analyse de contenu). Mais il faut considérer celles-ci dans le cadre imposé par le processus de transaction (analyse du discours).

Cette hiérarchisation des processus (dépendance de la transformation et la transaction) amène à compléter le schéma précédent de la manière suivante :

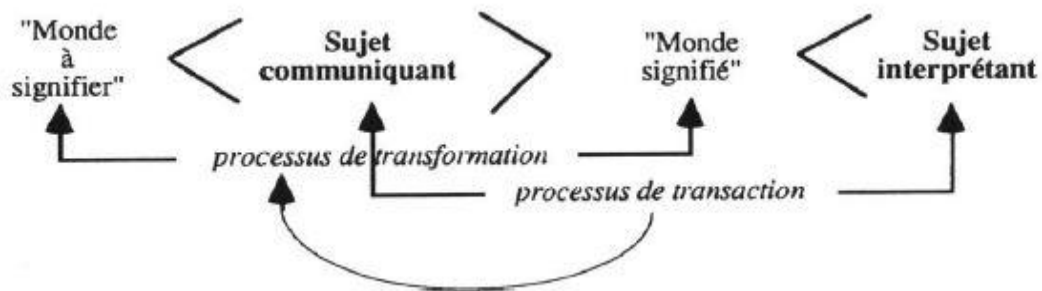


Schéma 02 : le double processus de sémiotisation du monde selon Charaudeau (complété).

3.7.2. L'objectif de l'approche sémiolinguistique:

Du point de vue des sciences du langage, l'analyse du discours « *n'est pas expérimentale mais empirique-déductive* »⁴³, ainsi :

« cela veut dire que l'analyste part d'un matériau empirique, le langage, qui est déjà configuré dans une certaine substance sémiologique (verbale), que c'est cette configuration qu'il perçoit et qu'il peut manipuler pour déterminer, à travers l'observation des compatibilités et incompatibilités de l'infini possible des combinaisons, des découpages formels simultanément aux catégories conceptuelles qui leur correspondent »⁴⁴.

Cette approche de l'analyse du discours proposée par Charaudeau a pour objectif de décrire les caractéristiques particulières d'un discours, c'est-à-dire d'un texte. Cela, c'est la perspective de l'analyse textuelle. Nous nous concentrerons ainsi « *sur une réalisation particulière (un texte)* » pour essayer de décrire, « *de la façon la plus exhaustive possible, les traits qui la caractérisent* ». Notre méthode d'analyse est double et va du particulier au général et du général au particulier :

« Notre objectif d'analyse du discours consiste à repérer les caractéristiques des comportements langagiers (le « comment dire ») en fonction des conditions psycho-sociales qui les contraignent selon des types de situation d'échange (« contrat »). La perspective est donc double, dans un rapport de

⁴³ Loc.cit

⁴⁴ Loc.cit.

réciprocité : quelles conditions pour quels comportements langagiers possibles, et quels comportements langagiers effectifs pour quelles conditions. Il faut donc se donner les moyens d'étudier ces conditions et ces comportements »⁴⁵.

4. Le sujet en analyse du discours :

L'étude du sujet énonciateur a une importance primordiale dans tous les essais d'analyse du discours, Benveniste l'a mis au centre de la problématique de l'énonciation. Ce locuteur, ou énonciateur, est avant tout, celui qui « *s'approprie l'appareil formel de la langue et (qui) énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen d'accessoires de l'autre* » (nous en avons parlé dans le premier chapitre). Il s'agit d'un sujet qui se trouve au sein d'un processus d'énonciation et qui prend en charge les énoncés qu'il produit. Il se voit comme responsable de son acte individuel quand il utilise la langue pour son compte. En face de lui se trouve le sujet destinataire.

La conception du sujet a beaucoup changé avec les apports du courant pragmatique. C'est avec la pragmatique que « l'intentionnalité du sujet » et les stratégies qui mènent le sujet à la réalisation des actes illocutoires ont été prises en compte. A partir de là, nous voyons apparaître le terme sujet du discours. Charaudeau affirme que cette notion est nécessaire pour préciser le statut, la place et la position du sujet parlant (ou du locuteur) au regard de ce qui est son activité langagière. Le sujet du discours inclut les données de la situation de communication par rapport au sujet, les procédés de mise en discours qu'il utilise, les savoirs, les opinions et les croyances qu'il a et les informations qu'il suppose avoir sur son interlocuteur. Le sujet du discours est impliqué avec toutes ses caractéristiques (Psychologiques, mentales...) dans une situation complexe de communication.

4.1. Degré de présence/ effacement du sujet parlant :

Le développement discursif est entre deux pôles : celui du discours et celui du récit. Le premier plan d'énonciation, le discours, permet l'exposition ou la manifestation de la subjectivité, alors que le second plan, le récit, suppose au contraire la mise en retrait du sujet, par effacement des indices d'énonciation.

Selon Vion, l'effacement énonciatif :

⁴⁵ Loc.cit

« Constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable »⁴⁶.

Plusieurs cas de figure sont alors possible :

-Faire jouer au langage une fonction purement descriptive selon laquelle il se contenterait de constater et de relater les dispositions d'un monde tel qu'il serait sans l'intervention d'un sujet parlant.

-Construire un énonciateur abstrait et complexe, comme celui qui prendrait en charge un discours scientifique ou théorique.

Quant à Charaudeau, il envisage dans son ouvrage : *Grammaire du sens et de l'expression*, une seconde forme d'effacement énonciatif, dans le champ des discours rapportés :

« Le sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation et n'implique pas l'interlocuteur.

Il témoigne de la façon dont les discours du monde (le tiers) s'imposent à lui. Il en résulte une énonciation apparemment objective (au sens de "déliée de la subjectivité du locuteur") qui laisse apparaître sur la scène de l'acte de communication des Propos et des Textes qui n'appartiennent pas au Sujet parlant. Dès lors deux cas peuvent se présenter :

- Le propos s'impose de lui-même (...)

-Le propos est un texte déjà produit par un autre locuteur et le sujet parlant n'aurait donc qu'à jouer un rôle de rapporteur (dont on sait qu'en réalité il peut être plus ou moins objectif. (...). C'est le cas des différentes formes de "discours rapporté" »⁴⁷.

⁴⁶ Vion, R. (2001), « Effacement énonciatif et stratégies discursives », in De la syntaxe à la narratologie énonciative, De Mattia, Monique et Joly, André (éds), pp. 331-354, Ophrys, Gap, Paris.

Cité in : <http://revistas.uca.es/index.php/ellf/article/viewFile/1614/1424> (07/05/2016)

⁴⁷ Charaudeau P, Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette. 1992, p 649-650.

Cité in : <http://revistas.uca.es/index.php/ellf/article/viewFile/1614/1424> (07/05/2016)

4.2. Le sujet et l'implicite :

Par la langue, le locuteur construit une image de soi et prend une position qui s'effectue explicitement ou implicitement dans sa parole. Dans ce cas la modalité, en tant qu'un outil linguistique de la subjectivisation, est au service du locuteur et lui permet de marquer sa présence de manière à préciser son attitude dans son énoncé.

On distingue les « implicites sémantiques » des « implicites pragmatiques ». Les premiers sont attachés au seul matériel linguistique de l'énoncé ; les seconds, le co-énonciateur doit mettre en relation l'énoncé avec son contexte en faisant appel en particulier à des lois du discours pour les pouvoir extraire. Il est à signaler aussi que la force illocutoire d'un énoncé peut être communiquée indirectement grâce à un implicite.

La formulation implicite est parfois plus efficace que celle de l'explicite et « favorise affectivement un plus grand impact du message »⁴⁸. MAINGUENEAU, lui affirme, que souvent le passage par l'implicite permet d'atténuer la force d'agression d'une énonciation en déchargeant partiellement l'énonciateur de l'avoir dit. Bien que l'énonciateur : « puisse nier, avoir voulu le dire, il ne peut pas nier l'avoir dit : il ne peut pas nier que « son nier » le « veut dire » »⁴⁹.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons défini l'analyse du discours et l'évolution de cette discipline, puis nous avons défini la notion du discours et les différentes oppositions du mot discours selon MAINGUENEAU. Dans ce chapitre nous avons également présenté les différentes approches de l'analyse du discours, et une présentation du sujet en analyse du discours et son engagement ou son effacement du son énoncé.

⁴⁸ KERBRAT-ORRECHIONI C, *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.

⁴⁹ MAINGUENEAU, D, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, Paris, 2001.cité in :

En concluant notre première partie nous pouvons dire que ces différents concepts : l'énonciation, la subjectivité et l'analyse du discours sont liés directement à l'étude et l'analyse de notre corpus.

Dans la partie suivante, la partie pratique qui sera consacrée à l'analyse du corpus, nous allons appliquer toutes ces notions théoriques à notre corpus dans le but de répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses.

***DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES TRACES DE
LA SUBJECTIVITÉ DANS L'ÉDITORIAL
D'ELMOUDJAHID ET LE BILLET "LE BONJOUR
DU « SOIR »" DANS LE SOIR D'ALGÉRIE.***

Dans cette partie de notre travail, nous tenterons de répondre à la problématique de l'énonciation journalistique dans le domaine de l'analyse du discours. Nous tenterons de mesurer le taux de la subjectivité par une étude comparative des divers modes de l'énonciation à fin de pouvoir dire si un texte est plus subjectif qu'un autre, et que le journaliste se manifeste ou non dans son article, et dans un genre plus que l'autre.

Cette analyse nous permet aussi de savoir si le journaliste se manifeste implicitement ou explicitement.

Cette partie comprend trois chapitres : le premier s'intitule « le discours journalistique » dans lequel nous allons définir le discours et les différents genres journalistiques dans la presse écrite algérienne d'expression française, ainsi que les périodes et les caractéristiques de la presse en Algérie. Le deuxième a comme titre « présentation du corpus et méthodologie d'analyse », dans lequel nous allons présenter notre corpus, présenter les deux quotidiens, et puis déterminer notre approche de recherche. Le troisième s'intitule « analyse du corpus, comparaison et interprétation », dans ce chapitre nous allons repérer tous les éléments qui marquent la présence de l'énonciateur dans son texte, puis nous allons comparer les éléments qui marquent la présence de l'énonciateur dans son texte dans les articles de nos journaux.

CHAPITRE 01 : LE DISCOURS JOURNALISTIQUE

Introduction :

Le discours journalistique dans la presse écrite algérienne constitue un champ d'étude très vaste et varié parce qu'il est constitué de plusieurs catégories rédactionnelles et d'une pluralité des genres de la presse. Le discours journalistique comporte plusieurs genres selon la fonction pour laquelle le journaliste écrit son article : donner une information (genre d'information) et exprimer son avis sur un sujet (genre de commentaire). La notion du genre journalistique est une notion vaste, elle connaît plusieurs catégorisations.

Dans ce chapitre nous allons définir le discours et les différents genres journalistiques dans la presse écrite algérienne d'expression française, ainsi que les périodes et les caractéristiques de la presse en Algérie.

1. Le discours et le genre journalistique :

Le discours journalistique est un genre du discours consiste à rapporter les faits et les événements qui se produit dans l'instant présent, autrement dit l'actualité. Il a pour but d'informer les lecteurs ou les citoyens en général, mais également pour apporter les explications afin de répondre au "pourquoi" et au "comment " des faits produits.

Le discours journalistique traite les différents domaines que ce soit politiques, sociaux, commerciaux, économiques, sportifsetc. dans le but d'intéresser un large public.

1.1. Les caractéristiques du discours journalistique :

Comme tous les autres types du discours, le discours journalistique un ensemble de traits qui le caractérise et le distingue des autres types du discours, parmi lesquels on site :

- le discours journalistique est lié à la réalité et à l'instant présent de l'évènement, c'est ce qui le caractérise des autres discours, c'est ce qu'on appelle l'actualité.
- le discours journalistique tient sa particularité de sa diversité dans le traitement des sujets, c'est-à-dire ces sujets sont destinés a un publique large et varié.
- il vise en particulier l'information, ce qui consiste simplifier le discours dans le but d'avoir un message compréhensible.
- le discours journalistique se caractérise par la simplicité du lexique et vocabulaire, et dans style grammatical, selon Gaillard:

« Chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où

l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles »⁵⁰.

- la schématisation ou la structuration, le discours journalistique doit suivre une structure de rédaction bien précise, on se basant sur le schéma suivant : le titre, le chapeau, puis le corps du texte.

Ces caractéristiques nous conduit à chercher la relation entre le genre d'expression (le genre journalistique) et le contenu informationnel.

2. Les genres journalistiques :

Les genres journalistiques sont les catégories qu'utilisent les journalistes pour qualifier la forme de leurs textes. Chaque genre a une forme précise, et des fonctions bien distinctes.

«*Les genres journalistiques, c'est-à-dire les différentes manières de rédiger un article, sont l'un des points forts de l'écriture de presse, à laquelle ils confèrent diversité et originalité*»⁵¹. Les genres journalistiques servent à exprimer une opinion comme résumer brièvement une nouvelle.

En se basant sur une catégorisation élaborée par José DE BROUCKER qui distingue deux grands genres rédactionnels ; le genre de l'information et le genre du commentaire : « *Le papier d'information vise à faire savoir et, éventuellement à comprendre, tandis que le papier de commentaire cherche à faire valoir une conviction, un jugement, un sentiment, une humeur* »⁵², Charaudeau distingue dans ces genres journalistiques, les articles d'information dont l'objectif est de rapporter des faits e, relater des événements, montrer des personnages, les articles de commentaires qui ont pour objet de développer des idées, livrer une opinion, affirmer une position.

Il est important de préciser que cette classification inclus des sous genres répartis par rapport à la visée qu'elle porte, donc on pourrait dire que :

- Le genre de l'information : touche d'une part l'information, c'est-à-dire le rapport des faits, comme : la brève, le reportage, le compte rendu, l'interview et le filet ; et d'autre part l'explication, qui englobe les genres rédactionnels suivants : enquête, l'analyse et le reportage.

- le genre de commentaire : touche l'opinion et le jugement, il comprend d'une part le commentaire qui englobe les genres suivants : éditorial, billet, chronique, tribune libre, la caricature, la critique et l'écho ; et le réagir de l'autre part, il comporte la lettre d'opinion.

⁵⁰ GUAILLARD P, *Technique du journalisme*, collection : Que-sais-je ?, PUF, Paris, 1980, p92.

⁵¹ Agnès Yves, *Manuel de journalisme*, Ed Média plus, Blida : Algérie, 2009, P 200.

⁵² DE BROUCKER J, *Pratique de l'information et écriture journalistique*, CFPJ, Paris, 1995, 244p.

2.1. Le genre informatifs :

Contient deux sous genres selon la fonction : le rapport des faits et l'explication.

2.1.1. Le rapport des faits :

➤ **La brève** : comme son nom l'indique, la brève est un texte court. Elle livre une information très concise, qui ne comporte pas de titre et qui répond aux questions qui? Quoi? Ou? Quand? et pourquoi? Les brèves fournissent de l'information sur l'actualité.

➤ **Le reportage** : est un genre dont l'objectif est de faire connaître des informations collectées en un ou des endroits, où le journaliste récolte tout ce qu'il a vu, entendu, dans le but d'informer les lecteurs.

Le reportage comporte une sorte de subjectivité, le journaliste utilise des descriptions qui permettent aux lecteurs de se construire une image de la situation.

➤ **Le compte rendu** : le compte rendu c'est la relation d'un fait dont l'auteur a été présent, il doit être le plus neutre possible.

➤ **L'interview** : fait partie des genres d'information, il se distingue par sa forme question-réponse, il a pour but d'obtenir des informations inédites et originales sur une personne connue du grand public. Ce sont les paroles de la personne interviewée qui constituent le corps du texte, lorsque le journaliste retranscrit l'interview, il doit bien rapporter les paroles de la personne interviewée, le non respect cette règle pourrait nuire à la crédibilité du journaliste.

➤ **Le filet** : c'est un article d'information qui ressemble à la brève, sauf qu'il comporte un titre et un développement plus important, il insiste sur le comment et le pourquoi du sujet traité.

2.1.2. L'explication :

➤ **L'enquête** : le but de l'enquête est de faire le tour d'un sujet. Elle pose un problème et elle cherche à l'étudier, à l'expliquer. Les enquêtes traitent des questions sociales, économiques, culturelles.

Pour faire une enquête, il faut définir une problématique, et délimiter le champ de l'enquête puis déterminer les différents angles qui pourraient l'éclairer.

➤ **L'analyse** : est un des genres les plus répandus dans la presse écrite. Elle consiste à tenter d'éclairer un sujet en l'étudiant en profondeur.

➤ **Le portrait** : il tient à la fois du reportage, de l'enquête et de l'interview. Le journaliste a effectué des recherches sur le personnage et cherché à mieux le connaître. Il en donne une image vivante.

2.2. Le genre de commentaire :

➤ **L'éditorial** : est un texte d'opinion qui présente la position d'un journaliste ou de l'éditeur d'un journal. L'éditorial d'un quotidien ou d'un hebdomadaire donne le point de vue de l'éditeur et engage le journal. Les éditoriaux des grands journaux sont lus attentivement par les acteurs sociaux, notamment les politiques.

➤ **La chronique** : contrairement à l'éditorial, la chronique est un texte d'opinion qui n'engage pas le journal, ce qui laisse à son auteur une plus grande liberté. C'est un genre journalistique à intervalles réguliers, rédigé par un journaliste, intellectuel ou même par un écrivain, il traite un sujet de leur choix.

➤ **Le billet** : est un texte d'opinion, généralement court, qui traite d'une façon humoristique, voire fantaisiste, un sujet d'actualité ou un sujet secondaire.

➤ **La tribune libre** : est un genre de commentaire, rédigé par une personne externe du journal où il exprime son opinion sur un sujet d'actualité.

➤ **La caricature** : La caricature appartient à la catégorie des "textes d'opinions", c'est un dessin qui paraît à la une. Elle suit l'actualité dont elle reprend et commente les faits essentiels avec un humour par fois corrosif. Il est à signaler que pour comprendre une caricature il faut suivre l'actualité parce que la caricature condense plusieurs informations et intègre souvent des jeux de mots.

➤ **La critique** : La critique est un texte d'opinion, elle se porte sur une connaissance très approfondie d'une discipline artistique, comme la littérature, la musique, le cinéma... La critique relève les points forts et les points faibles du sujet abordé. Une bonne critique contient généralement beaucoup d'exemples et de descriptions.

➤ **L'écho** : c'est un article de commentaire, de caractère anecdotique et amusant, rédigé de façon piquante.

3. La presse écrite algérienne :

L'existence de la presse écrite algérienne remonte à la période de colonisation, elle était produite secrètement par les indigènes. Après l'indépendance, des titres ont vu le jour, mais ces dernières années la diffusion et le nombre des titres connaît une évolution rapide comme le montre Brahim Brahim de cette dernière décennie: « a été plus que toute autre période (...)

théâtre d'une évolution rapide, aboutissant à une grande diversification et à une multiplication des médias écrits»⁵³.

Brahimi propose une description aux grandes lignes de l'évolution de la presse écrite algérienne, et il en propose les étapes d'évolution ou les périodes qu'elle a connu.

a. La période 1962 -1965 :

Cette petite période est considérée comme le point marquant dans l'histoire de la presse algérienne, au lendemain de l'indépendance, la majorité des journaux européens ont disparu. Cette période se caractérise par la nationalisation de la presse coloniale, elle se caractérise également par la concurrence de journaux européens; qui n'ont pas encore été interdits à l'époque et dont le tirage dépasse celui de la presse nationale. Le tirage des numéros avoisinait seulement les 80 000 dont 15 000 pour l'unique quotidien arabophone.

b. La période 1965 – 1979 :

Cette période a connue des événements politiques très importants qui ont eu des conséquences directes ou indirectes sur l'évolution de la presse. La presse est placée sous l'égide du ministère de l'information et de la culture, sauf les journaux du parti. Après le décès du président Boumediene et l'arrivée de Chadli Ben Djedid, la presse a devenue un outil qu'utilise l'État pour implanter sa politique. Quant au tirage, il a connu un rapide accroissement, la diffusion s'est élargie, et le nombre de lecteurs a augmenté.

c. La période 1979-1988 :

La presse commence à occuper une place importante dans la société. Elle est devenue l'instrument favorable de la communication politique et sociale. Le fait marquant des événements de cette période, a été celui « *du code de l'information, adopté en décembre 1981, par l'assemblée populaire nationale, qui marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne. C'est en effet la première (loi du 6 février 1982, journal officiel n°6 du 9 février 1982) sur l'information depuis l'indépendance du pays* »⁵⁴. L'importance de cette période est due au fait que plusieurs quotidiens nationaux et régionaux, arabophones et francophones, et quelques revues, paraissent, entraînant ainsi une concurrence active qui a entraîné une évolution aussi bien au niveau du contenu qu'au niveau de la présentation.

d. La période 1988-1991 :

Inaugurée par les événements d'octobre 1988, cette période est considérée comme une rupture avec les précédentes, pour Brahim. B :

⁵³ BRAHIMI. B, *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme*. Algérie, Edition MARINOOR, 1996, 1^{er} édition, p 08.

⁵⁴ Op.cit .p 31.

"Le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés" ⁵⁵

Sur le plan quantitatif il y avait environ 140 titres répartis entre le secteur public, partisan et le secteur privé.

e. La période 1992 – 1997 :

Les années 90 restent une période exceptionnelle dans l'histoire de la presse algérienne. En effet, la presse a connu une métamorphose : sauf quelque hebdomadaire, des dizaines de journaux partisans et privés n'ont pu résister et ont disparu.

Par ailleurs, on assiste à la parution de plusieurs journaux francophones comme *Le Jeune Indépendant*, *L'Authentique*, *El Acil*, *La Tribune* et *Liberté*. Ce qui a entraîné une prédominance de la presse francophone sur la presse arabophone. Quant au tirage de journaux, il a sensiblement baissé.

f. La période 1997 - 2002:

On assiste, durant cette période, à un changement qui s'est exprimé par l'industrialisation, la modernisation et la professionnalisation du journalisme. La parution de nouveaux journaux, et l'augmentation du tirage, qui a atteint, selon Brahimi, un million, cinq cent mille exemplaires, dont neuf cent mille pour les journaux francophones, ont eu un impact sur la diffusion. Le secteur privé a gardé son avance sur le secteur public et le journal *Elkhabar* reste le journal le plus lu du pays avec plus de quatre cent mille exemplaires, suivi par *Le Quotidien d'Oran* avec cent quatre-vingt mille exemplaires environ.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons défini les notions du discours et genres journalistiques, ainsi que les différentes périodes et l'évolution qu'a connue la presse écrite en Algérie.

Dans le chapitre suivant nous allons expliquer notre démarche de travail.

⁵⁵ Op.cit, p 09.

CHAPITRE 02 : MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Introduction :

Notre étude vise à comparer deux corpus textuels, échantillonnés de deux quotidiens algériens d'expression française ; El Moudjahid (presse étatique) et Le Soir d'Algérie (presse indépendante). Ces textes de presse traitent des événements relatifs à l'actualité algérienne et internationale. Pour cette étude nous avons choisi le billet « *le Bonjour du Soir* » qui apparaît dans la première page du journal Le Soir d'Algérie, et l'*éditorial* du journal El Moudjahid, qui apparaît souvent dans la même page.

Dans ce chapitre nous commencerons tout d'abord par présenter notre corpus, présenter les deux quotidiens, et puis déterminer notre approche de recherche.

1. choix du corpus et description des étapes de la recherche :

La presse écrite, en particulier la presse écrite quotidienne, se caractérise par le traitement rapide des informations, notre étude s'intéresse à deux types d'articles qui sont déterminés, justement, selon le critère d'urgence : le billet et l'*éditorial* qui se définissent par la régularité. Le billet est un genre de la presse écrite, il est dans la majorité des cas un commentaire instantané. L'*éditorial* est un texte d'opinion qui présente la position d'un journaliste ou de l'éditeur d'un journal.

Dans notre travail nous nous intéressons à l'étude de phénomène de l'énonciation et la manifestation de la subjectivité dans le discours journalistique, il s'agit d'une étude discursive et comparative dans le domaine de l'analyse du discours : nous tenterons d'établir une comparaison entre deux grands journaux nationaux : 'ElMoudjahid '(journal étatique) et 'Le Soir d'Algérie '(journal indépendant), et pour ce faire, notre choix s'est sur « l'*éditorial* d'El Moudjahid » et « le billet 'le bonjour du Soir' » écrite par Maamar Farah le fondateur du « Le Soir d'Algérie ». Nous avons choisi l'*éditorial* et le billet par ce que ce sont deux genres journalistiques de rang du commentaire dans lesquels le journaliste peut exprimer son point de vue et sa position vis-à-vis des évènements.

Notre travail consiste à effectuer une analyse discursive et comparative de 10 articles (5 de Soir d'Algérie et 5 d'El Moudjahid). Chaque deux article (l'un d'El Moudjahid et l'autre du Soir d' Algérie) traitent le même sujet. Ces articles ont parus dans une période qui s'étale de 01 novembre 2015 jusqu'au 01 décembre 2015.

Donc pour échantillonner, nous avons prélevé 5 articles de chacun des deux journaux et qui traitent des différents thèmes et sujets : terrorisme, économie, politique, écologie...

Le but de notre recherche est de comparer le contenu et le taux de la subjectivité dans les deux journaux « étatique et privé », et plus précisément dans le billet « le Bonjour du 'soir' » et « l'éditorial » d'El Moudjahid, et ce sont deux genres journalistique qui se caractérisent par la manifestation de la subjectivité du journaliste.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Le principe de base de notre travail consiste à relever les traces de la présence de l'énonciateur dans chaque article, les classer par catégories de phénomènes linguistiques, en suite les comparer, et en fin analyser et interpréter les résultats et mesurer le taux de la subjectivité dans les articles de chacun des deux journaux.

2. Présentation de l'éditorial d'El Moudjahid :

2.1. Présentation du journal « El Moudjahid » :

Le journal El Moudjahid est fondé pendant la guerre de libération en juin 1956, il était considéré comme un organe de communication du FLN (Front de libération nationale). Six numéros d'El Moudjahid ont paru de juin 1956 à janvier 1957. Le 7^{ème} à la veille de la grève des huit jours de janvier/février 1957, était saisi et les moyens d'impression détruits lors d'une opération des parachutistes de l'armée française. Le 22 juin 1965, El Moudjahid fut proclamé quotidien national d'information.

Au début des années 1990, la presse privée a été autorisée, ce qui a poussé un nombre considérable de journalistes à quitter le quotidien pour créer leur propre journal tel que Maamar Farah.

2.2. L'éditorial :

Le terme *éditorial* désigne *l'article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue, et qui définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire...etc)*⁵⁶. Le mot est un emprunt à l'adjectif anglais *editorial* et dérivé de *editor* qui signifie en anglais rédacteur en chef, ce dernier c'est la personne qui assure la publication et la mise en vent du journal, et aussi celui qui fait apparaitre sous sa responsabilité le journal.

L'éditorial consiste en une prise de position : il exprime l'avis et le jugement de son signataire et de la direction ou la ligne éditoriale du journal dans lequel il est publié sur une question d'actualité. Il est sans doute l'une des spécificités les plus marquantes et les plus visibles de la presse écrite.

⁵⁶ D'après *Le Petit Robert*.

Contrairement à la chronique, l'éditorial est un texte d'opinion qui engage le journal, ce qui limite la liberté à son auteur.

2.3. L'éditorial de journal « El Moudjahid » :

L'éditorial de journal « El Moudjahid » est présente dans la première page du journal, il se trouve en haut de page à gauche, sous le titre du journal. Le nom *éditorial* est écrit en haut de l'article en blanc sur un fond vert, au-dessous on trouve le titre, écrit en gros caractères en noir. Le corps de l'article est écrit en italique. Tout en bas de l'article se trouve la signature 'EL MOUDJAHID'.

3. Présentation du billet “ le Bonjour du « soir »” :

3.1. Présentation du journal « Le Soir d'Algérie » :

L'année 1989 ; en Algérie ; a vu la naissance d'une nouvelle génération de presse écrite, c'est une presse qui se réclame "indépendante". Dans cette ouverture médiatique à la presse "indépendante" est né le Soir d'Algérie en 1990 comme le premier quotidien indépendant.

« Le Soir d'Algérie peut être considéré comme le premier quotidien et c'est Maamer Farah qui a eu l'idée de le créer »⁵⁷

D'abord un journal du soir, puis le journal a changé de créneau et de devenir un quotidien du matin, depuis le 6 octobre 2001.

La forme du journal est tabloïde avec ses 24 pages, Le Soir d'Algérie est un quotidien généraliste qui traite la politique, le loisir, le sport, l'économie et même l'actualité internationale. Il comporte des rubriques stables comme la rubrique très célèbre du journal en deuxième page « Périscope » et la rubrique Réflexion de la page 24 qui comporte la chronique « Pousse avec eux », en plus des rubriques nationale, international, régionale, sport et détente, sans oublier le billet de Maamar Farah « le bonjour du “ soir “» dans la première page.

La phrase "Quotidien indépendant" est apposée en bas du titre du journal.

3.2. Le billet :

Le billet est un genre journalistique qui fait partie de la catégorie de commentaire, appelé aussi « le billet d'humeur ». Il est avant tout le regard très personnel, décalé et critique d'un journaliste sur un fait d'actualité. Le billet d'humeur est défini dans les manuels de journalisme comme un court article d'opinion, généralement encadré afin d'être distingué des autres articles, il présente de façon humoristique et légère un événement d'actualité, ou un

⁵⁷ Maamer Rabah. *La presse algérienne. Journal d'un défi*. Ed Chihab, Alger, 2002. P 79.

sujet qui déclenche des controverses. Il se rapproche en cela du genre « éditorial », puisqu'il partage avec lui au moins deux caractéristiques : il défend une opinion et porte sur l'actualité.

Tout comme l'éditorial, le billet occupe une place de choix parmi les genres de la presse écrite comme le précise Dr. Abdelkader Sayad :

« Ce constat est confirmé en considérant la place qui lui est accordée dans la presse algérienne, et la grande liberté rédactionnelle dont jouissent les journalistes qui en ont la charge. A telle enseigne qu'il joue parfois le rôle de l'éditorial, ou pour être plus précis qu'il s'apparente à un éditorial « discret », qui permet d'exprimer les opinions de la rédaction sans, pour autant, l'impliquer dans un affrontement direct avec une quelconque partie. »⁵⁸

Mais contrairement à l'éditorial, où celui qui écrit marque traditionnellement la position de "l'éditeur", du propriétaire du journal et, en général, de la rédaction, le billet d'humeur n'engage que son auteur. C'est une prise de parole individuelle qui sort le journal d'un certain conformisme, d'une routine, qui est souvent la contrepartie du travail d'équipe. On dit là ce que "tout le monde" pense, mais que peut-être la rédaction aurait du mal à écrire...

Le billet d'humeur, c'est donc un auteur qui impose sa marque et son style.

3.3. Le billet « *Le Bonjour du « Soir »* » :

Le billet "Le Bonjour du « Soir »" de journal "Le Soir d'Algérie" est présent dans la première page du journal, il se trouve en bas de page à gauche, dans un cadre bleu ; en haut est écrit le nom du billet en blanc (sur le bleu du cadre), sous le nom on trouve le titre, écrit en caractère noir et gras, dont le but est d'attirer les lecteurs. En bas on trouve l'adresse e-mail de l'auteur Maamar Farah.

3.4. Présentation du journaliste :

Maamar Farah journaliste algérien, sa carrière journalistique a débuté dès l'âge de 15 ans. Il publie ses premiers articles dans le quotidien régional de l'Est algérien "An Nasr", anciennement "La Dépêche de Constantine" (1970). Il a rejoint la rédaction d'El Moudjahid en 1972 comme journaliste professionnel, commentateur, reporter, grand reporter et éditorialiste. En 1984, rédacteur en chef adjoint. A la faveur des réformes de 1990, il a lancé, avec quatre confrères, le premier quotidien indépendant (LE SOIR D'ALGERIE) et devient le premier

⁵⁸ SAYAD, A, *Catégorisations génériques et argumentation dans la presse algérienne*, 2011, p126, lien : <http://gerflint.fr/Base/Algerie14/sayad.pdf> (23/05/2016)

directeur de la rédaction de ce journal. Quitte les rédactions en 2003, mais anime toujours une chronique hebdomadaire et un billet quotidiennement dans « Le Soir d'Algérie ».

4. Délimitation de l'approche d'étude :

Il est important de signaler que notre travail de recherche porte sur une démarche énonciative qui consiste à repérer et décrire les relations entre l'énoncé et la situation d'énonciation, ainsi que les unités linguistique qu'on appelle souvent les marques ou indices énonciatifs et que nous l'avons déjà abordé : déictiques et embrayeurs.

En d'autres termes, l'énonciation s'intéresse plus précisément à l'identification de ce que C. KERBRAT-ORECCHIONI a appelé « *les faits énonciatifs* » qui sont en réalité « *les unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou l'autre des paramètres* »⁵⁹ appartenant au cadre énonciatif.

Notre méthodologie s'appuie donc sur la théorie énonciative qui consiste à dégager les différents moyens linguistiques par lesquels un locuteur :

- imprime sa marque à l'énoncé.
- s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement).
- se situe par rapport à l'énoncé (« distance énonciative ») en l'assumant plus ou moins.

Conclusion:

Cette présentation n'a pas d'autre visée que clarifier notre méthode de travail, et donner une explication pour le reste de notre travail.

⁵⁹ C. ORECCHIONI, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, ARMAND COLIN, 2011, 4eme édition, p 31.

***CHAPITRE 03 : ANALYSE, COMPARAISON ET
INTERPRÉTATION***

Introduction :

Dans ce chapitre nous allons repérer tous les éléments qui marquent la présence de l'énonciateur dans son texte parce que toute production langagière est subjective d'une manière ou d'une autre car elle se réalise par l'intervention directe d'un locuteur qui utilise la langue à son compte pour s'exprimer, ce qui lui permet de marquer sa présence de manière à imprimer son attitude dans son énoncé.

Puis nous allons comparer tous les éléments qui marquent la présence de l'énonciateur dans son texte dans les articles de nos journaux.

1. première comparaison : D'hier à aujourd'hui, la nation est une et indivisible (El Moudjahid) VS Où est-tu novembre des braves ? (Le Soir d'Algérie). 01/11/2015.

1.1. Analyse des titres :

-« *D'hier à aujourd'hui, la nation est une et indivisible* » (El Moudjahid) : cet article a apparu le 1^{er} novembre à l'occasion du 61^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, ce titre est claire et simple et il insiste sur l'Unité Nationale.

- « *Où est-tu novembre des braves ?* » (Le Soir d'Algérie) : ce titre apparait sur une phrase interrogative, une question de type rhétorique dont le vrais sens est de déplorer *Novembre des braves*, Novembre des vrais hommes fidèles comme Ben M'hidi, Ben Boulaïd... qui ont sacrifié leur vie pour la cause et l'indépendance de l'Algérie, pas comme aujourd'hui où cette date sacré pour les algériens est devenu un rendez-vous pour les apparences des infidèles.

1.2. Les traces de la subjectivité

Les déictiques	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les indices de personnes.	-je : 1 occurrence. -mon : 1 occurrence. -nous : 1 occurrence. -notre : 1 occurrence. -nos : 2 occurrences. -on : 1 occurrence.	-nous : 1 occurrence. -notre : 5 occurrences. -nos : 2 occurrences.
Les indices spatiaux.	-ce : 1 occurrence. -à Paris : 2 occurrences.	-ce : 9 occurrences. -cette : 7 occurrences.

	-près. -où.	-cet : 1 occurrence. -ces : 1 occurrence. -ceux : 1 occurrence. -nos frontières ouest, sud et est, et même au-delà, aux Proche et Moyen-Orient. - au-delà de nos frontières.
Les indices temporels.	-novembre : 7 occurrences. -des premiers jours.	-aujourd'hui. -hier. 1 ^{er} novembre 1954/ cette seconde moitié du vingtième siècle/ en cet été 1962/ au moment où/ en 1830/ le 10 octobre 1954/ le lundi 1 ^{er} novembre 1954 (2 oc)/ durant la seconde moitié du XIXe siècle.

D'après le tableau, nous constatons que l'utilisation des déictiques n'est pas la même pour nos deux quotidiens : elle est moins visible pour Le Soir d'Algérie et plus présente dans El Moudjahid.

Les déictiques de personnes :

Les indices de personnes sont fortement présents dans Le Soir d'Algérie comme dans El Moudjahid.

Dans El Moudjahid le pronom "nous" apparaît une seule fois : « *une affirmation que l'Algérie est au-dessus de tout pour chacun de **nous*** », ce nous renvoie aux algériens. Les adjectifs possessifs "notre" (5 oc) et "nos" (2oc) qui renvoient aux peuple algérien, à titre d'exemple : « *qui rappellent celles qui ont foulé **notre** sol en 1830* » « *le respect et la fidélité que l'on doit à **notre** drapeau national* », « *au moment où à **nos** frontières ouest...* », « *la confirmation de l'attachement farouche de **nos** ancêtres, à travers les millénaires, à leur terre* ».

Dans Le Soir d'Algérie les indices de personnes sont moins présents, cependant il y a variété ; on trouve les pronoms "je" (1oc), "nous", "mon" (1oc) et "on" (1oc) : « *J'écoute le*

baroud de minuit et ça rime avec infidélité ... », par lequel le journaliste se manifeste explicitement, «*Novembre ne nous appartient plus* », renvoie aux algériens. Les adjectifs possessifs “notre“ (1 oc) et “nos“ (2oc) qui renvoient aux peuple algérien : «*aligne ses coups fatigués sur nos minuits rébarbatifs...* », «*Novembre, notre phare et la source de toutes nos fiertés, n'a plus d'apparat, plus de féerie...* ».

Les déictiques spatiaux :

Dans les deux textes on trouve des déictiques spatiaux et des noms des lieux qui situent l'énonciateur par rapport à sa situation d'énonciation.

Dans l'éditorial d'El Moudjahid il y a des occurrences des démonstratifs “ce“ (9 oc) “cette“ (7 oc) “cet“ (1oc), “ces“ (1oc) et “ceux“ (1oc), par exemple : «*Ce 1er novembre 1954, un idéal a pris forme... Le chemin vers l'indépendance sera sanglant, car rares seront en cette seconde moitié du vingtième siècle les mouvements nationaux de libération qui paieront ce prix pour que du plus profond de cette longue nuit coloniale retentisse ce Tahya Djazair, en cet été 1962*». On trouve aussi des C.C.de lieu qui situent l'énonciateur par rapport à sa situation d'énonciation : «*au moment où à nos frontières ouest, sud et est, et même au-delà, aux Proche et Moyen-Orient des forces...qui ont foulé notre sol en 1830* ».

Dans Le Soir d'Algérie il y a moins d'indices spatiaux : “ce“ (1oc), à Paris (2oc), près, où ; «*Il repose dans un cimetière, près des tombes des martyrs où l'on déposera ce matin des fleurs, des Fatiha et quelques gerbes de démagogie...* », «*une escapade à Paris pour...* ».

Les indices temporels :

Les déictiques temporels sont liés au moment de la situation de l'énonciation et réfèrent à l'évènement présent qui est le 61^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération. Nous remarquons dans ces deux textes l'absence des pures déictiques temporels sauf “aujourd'hui“ et “hier“ dans l'éditorial d'El Moudjahid, tandis que les dates sont présentes abondamment : «*Aujourd'hui, 61 années se sont écoulées et ce Premier Novembre est devenu une référence identitaire...* », «*Novembre de Ben M'hidi, Abane, Didouche, Ben Boulaïd ... ; Novembre, notre phare et la source de toutes nos fiertés...* ».

La modalisation et les marques lexicales de la subjectivité :

Sont les marques de l'énonciation qui manifestent l'attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé.

La modalisation	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les adjectifs subjectifs	Fatigués/ rébarbatifs/ luisants/ autre/ révolutionnaires/ juste/ férie/ sommptueux/ inaudibles/ victorieuses.	Idéal/ possible/ réel/ sanglant/ rares/ seconde/ nationaux/ profond/ longue/ nécessaire/ irréparable/ responsable/ conscients/ sains/ indépendant/ grande/ ouverts.
Les verbes subjectifs	A parlé/ était (2oc)/ disparaît/ profiter/ appartient/ j'écoute.	Est devenu/ sera/ seront/ retentisse/ il faut (2oc)/ saisir/ rappelant/ soit/ faut-il le rappeler/ il fallait/ ne peuvent/ errent/ ils seraient/ furent/ demeurent/ penser/ ont douté/ oubli.
Les adverbes	Comme (2oc)/ certes/ encore/ tant/ plus (4oc)/ près/ mieux/ ainsi.	Plus/ encore/ toujours/ pourtant/ ainsi/ souvent.

D'après le tableau, nous remarquons que le journaliste est présent dans son article à travers les marques de modalisation dans El Moudjahid autant que dans Le Soir d'Algérie.

Ces marques de subjectivité qui se constituent d'un ensemble des adjectifs, des adverbes et des verbes subjectifs expriment le jugement, l'appréciation mais également l'émotion de l'énonciateur dans son discours.

Le choix minutieux des mots reflète aussi la présence du journaliste dans son discours par exemple : «*un idéal a pris forme, un rêve est devenu possible, réel. Le chemin vers l'indépendance sera sanglant* », «*cette **longue nuit coloniale** retentisse ce **Tahya Djazair*** », «*Relire cette Proclamation et s'arrêter, **peut-être**, à ce passage...* », «*Hier, dans **la nuit coloniale**...* », dans El moudjahid. «*Novembre **tintinnabule comme une cloche rouillée** qui aligne ses **coups fatigués** sur nos minuits rébarbatifs... Certes, dans le silence des cimetières, **la poudre a parlé encore**, mais ... La poudre, **mon Dieu** ! ...* », dans Le Soir d'Algérie.

Les temps et les modes verbaux :

Les temps et les modes verbaux son considérés comme des marques d'énonciation et manifeste la subjectivité du journaliste ; Cette manifestation se distingue dans l'utilisation fréquente de : présent, le passé composé et le futur dans nos deux articles, Par exemple :

- Le présent : il faut, appartient, j'écoute, ne peuvent, errent, demeurent...

- Le passé composé : ont douté, est devenu, a parlé, ont foulé...
- Le future : sera, seront...

Le journaliste d'El Moudjahid a utilisé le mode conditionnel dans une phrase : «... *des négociations avec l'occupant et d'insérer le pays, une fois indépendant, dans une universalité où les droits de chacun seraient respectés*», pour exprime une prédiction, une chose dont il n'est pas sûr qu'elle sera réalisée.

1.3. L'intension du journaliste :

-« *D'hier à aujourd'hui, la nation est une et indivisible* » (El Moudjahid) : dans cet article l'auteur présente les principales périodes de la résistance nationale pour libérer l'Algérie du joug coloniale. L'auteur incite les lecteurs à maintenir et défendre l'Unité Nationale, en rappelant les sacrifices énormes de nos ancêtres pour préserver notre pays.

- « *Où est-tu novembre des braves ?* » (Le Soir d'Algérie) : dans cet article Maamar Farah pleure Novembre, le sacré pour les algériens. Aujourd'hui cette date de 1^{er} novembre n'a plus la valeur qu'elle avait, pour lui ce jour n'est qu'un jour férié. Une date qui a commencé à perdre son symbolisme avec la morte braves et fidèles hommes, qui ont cru en leur cause algérienne et en ont sacrifié leurs vies. Maamar Farah critique implicitement ces gens d'aujourd'hui qui ne s'intéressent qu'à leurs propres intérêts.

2. deuxième comparaison : Une guerre contre l'humain (El Moudjahid) VS Il n'y a pas de djihadisme « modéré » (Le Soir d'Algérie).15/11/2015.

2.1. L'analyse des titres :

- « *Une guerre contre l'humain* » (El Moudjahid) : ce titre est une phrase nominale, très simple et qui livre plusieurs informations avec un minimum des mots. Avec ce titre le journaliste dénonce les attentats terroristes inhumains qui ont eu lieu à Paris et partout dans le monde et le terrorisme qui mène une guerre contre les innocents. L'auteur a choisi l'expression du Chef d'État « *crime contre l'humanité* » dans son message à François Hollande comme titre de son article.

- « *Il n'y a pas de djihadisme « modéré »* » (Le Soir d'Algérie) : ce titre est une phrase négative par laquelle le journaliste nie la modération des milieux *djihadistes* ou terroristes, il voit que le terrorisme frappe partout dans le monde, dans des pays arabes comme européens. Il frappe tous ceux qu'il les considère en dehors de leur mode de vie quel qu'il soit.

2.2. Les traces de la subjectivité

Les déictiques	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les indices de personnes.	-Nos : 1 occurrence.	-on : 1 occurrence.
Les indices spatiaux.	-Partout : 1 occurrence. -Là : 1 occurrence. -Où : 1 occurrence. -Ces : 3 occurrences. -La France : 4 occurrences.	-cela : 1 occurrence. -ce : 5 occurrences. -ces : 5 occurrences. -cette : 3 occurrences. -ceux : 1 occurrence. Aux bords de stade de France /partout /l'Algérie (2 oc) /en France /Aux États Unies : 2 occurrences /Europe.
Les indices temporels.	-Aujourd'hui : 1 occurrence. - À jamais : 1 occurrence.	-Avant-hier/ Dans les années quatre-vingt-dix/ comme en 2001.... Récemment/ ce vendredi.

Tableau 3 : l'identification et classification des déictiques.

D'après le tableau, nous constatons que l'utilisation des déictiques et des indices spatiaux se diffère dans nos deux quotidiens :

Les indices de personnes :

Dans les deux articles les indices de personnes n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque article : «*Nos sentiments de solidarité resteront les plus forts, les plus sincères* » pour le Soir d'Algérie ; ce *nos* réfère au monde, tout le monde est solidaire avec la France contre ce crime. « *On peut relever que c'est la première fois en France* » pour El Moudjahid ; dans cet exemple le pronom on est substitué à *nous* qui désigne tout le monde.

Les indices spatiaux :

Dans nos deux textes on trouve des occurrences des déictiques spatiaux et des noms des lieux qui renvoient au lieu d'énonciation par rapport à ce qu'il est dit dans l'énoncé :

On trouve dans El Moudjahid : **cela** (1oc), **ce** (5 oc), **ces** (5 oc), **cette** (3oc), **ceux** (1 oc) par exemple : «*Les attentats de Paris, de ce vendredi* », « *L'Algérie a subi tout cela* », «*Déjà, sur*

cette tragédie sans nom, cette horreur... », «Comme en 201 aux États-Unis et à d'autres dates tragiques dans d'autres pays (récemment au Liban, au Kenya, etc.) »

Dans Le Soir d'Algérie sont moins présents : **Partout** (1 oc), **Là** (1 oc), **Où** (1 oc), **Ces** (3 oc), **La France** (4 oc) par exemple : *«Quand ces guerres ne servent pas les visées sionistes », « Partout, mais surtout là où les politiques s'entêtent... », « La France doit retrouver le chemin de la paix ... ».*

Les indices temporels :

Les déictiques temporels sont liés au moment de la situation de l'énonciation et réfèrent à l'évènement présenté dans les articles qui est les attentas terroristes de Paris. Nous remarquons dans ces deux textes l'absence des pures déictiques temporels sauf **aujourd'hui** dans Le Soir d'Algérie, et **avant-hier** qui marque un temps passé par rapport au moment de l'énonciation, dans El Moudjahid.

Nous avons relevé quelques exemples des indices temporels qui indiquent des temps par rapport au moment de l'énonciation : *«se débarrasser à jamais des habits de gendarme régional », dans le Soir d'Algérie qui renvoie au futur et «Comme en 2001 aux États-Unis et à d'autres dates... », « L'Algérie a été parmi les pays à subir les attaques des terroristes dans les années quatre-vingt-dix. ». Dans El Moudjahid qui renvoient au passé, «Les attentats de Paris, de ce vendredi... ».*

La modalisation et les marques lexicales de la subjectivité :

La modalisation	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les adjectifs subjectifs	Fort (3oc)/ sanguinaires/ grand (3oc)/ supérieurs/ modérés/ censé/ humain/ sincères/ superflues/ inutiles/ coûteuses (2oc)/ sordides/ massifs/ effroyable/ brutales.	Simultanés/ simple/ unique (2oc)/ totalitaire/ meurtrière/ inédit/ vain/ exceptionnels/ première/ plusieurs/ divers/ véritable/ nombreuses/ locales/ régionales/ symbolique/ large/ évident/ redoutable/ pareil.
Les verbes subjectifs	S'entêtent/ répondent/ sait (2 oc)/ doit (3oc)/ retrouver/ décider/ peut se réjouir/ resteront.	Considère/ mérite/ n'échappe/ a subi (2 oc)/ peut relever/ a pu réaliser/ il a fallu/ admette/ se revendique/ puisent.

Les adverbes	Plus (4 oc)/ très/ surtout/ certes/ après/ mal/ souvent (4oc)/ alors/ partout/ jamais/ enfin.	Encore/ comme/ partout (2oc)/ bref/ avant/ comment/ rapidement/ déjà/ justement.
--------------	---	--

D'après le tableau, nous constatons que les journalistes sont présents dans leurs articles à travers les marques de modalisation dans El Moudjahid autant que dans Le Soir d'Algérie.

Ces marques de subjectivité représentent un ensemble des adjectifs par exemple (premier exemple pour Le Soir d'Algérie, deuxième pour El Moudjahid) : «*Elle mène des guerres **superflues, inutiles et coûteuses*** », «*Les attentats de Paris, de ce vendredi, ne sont, hélas, pas **exceptionnels ni inédits*** » ; des adverbes : «*Ça revient. Fort. **Très fort** !* », «*Le pays a pu réaliser, **avant** tout le monde, **comment** les groupes terroristes ont **rapidement** évolué* » ; des verbes subjectifs qui expriment un jugement, une appréciation mais également une émotion de l'énonciateur dans son discours : «*nul être humain censé **ne peut se réjouir** de ces attaques* », «*il paraît plus qu'évident que le terrorisme ne se **revendique** d'aucun territoire...* ».

Nous pouvons observer que l'énonciateur (le journaliste) imprime sa présence dans son texte à travers les mots qu'il choisit pour défendre son point de vu.

Dans le Soir d'Algérie, Maamar Farah voit que la France s'aligne sur la politique américaine «*la France **atlantiste...***» «*Il ne lui reste plus qu'à changer de politique et s'aligner sur la position des autres nations européennes, **au lieu de suivre les faucons US et les va-t-en-guerre saoudien, qatari et turc** !* », il voit aussi que la France doit changer sa politique «*La France doit retrouver le **chemin de la paix** et se débarrasser à jamais **des habits de gendarme régional...*** ».

De même, l'auteur journaliste est présent dans l'article d'El Moudjahid à travers les mots qui décrits avec précision la situation internationale et le terrorisme : «*ses **légion de la mort** proviennent de tous les milieux* » «*... le terrorisme, par son **essence totalitaire** considère ...* » «*... aucune catégorie socioprofessionnelle n'échappe à sa **logique meurtrière***». L'interjection **hélas** exprime le regret et la déception de journaliste vis-à-vis des évènements terroriste «*Les attentats de Paris, de ce vendredi, ne sont, **hélas**, pas exceptionnels ni inédits* ». Le journaliste utilise des phrases interrogatives dont le but n'est pas de chercher des réponses, mais d'argumenter et de faire rappeler que le but de terrorisme est de faire des

barrières entre les nations et les peuples «*À quoi serviraient ces barrières de la peur et du rejet, ces frontières de la haine et du rejet, si ce n'est à cultiver encore plus le sentiment de l'agression et à raviver la haine de l'autre et de l'étranger ? À quoi serviraient ces frontières quand le ver est déjà dans le fruit ? À quoi serviraient ces barrières quand la terreur est déjà à l'intérieur des murs ?* ».

Les temps et les modes verbaux :

Les temps et les modes verbaux sont considérés comme manifestation de la subjectivité du journaliste ; elle se distingue dans l'utilisation de : présent, le passé composé dans nos deux articles, Par exemple :

- Le présent : considère, mérite, n'échappe, s'entêtent, peut se réjouir, sait, répondent...

- Passé composé : ont eu, a subi, a pu, sont transformés.... dans l'éditorial d'El Moudjahid et aucun verbe n'est conjuguait au futur dans le billet "Le Bonjour du « Soir »".

Le mode conditionnel est utilisé dans un extrait de l'éditorial d'El Moudjahid : «*À quoi serviraient ces barrières de la peur et du rejet, ces frontières de la haine et du rejet, si ce n'est à cultiver encore plus le sentiment de l'agression et à raviver la haine de l'autre et de l'étranger ? À quoi serviraient ces frontières quand le ver est déjà dans le fruit ? À quoi serviraient ces barrières quand la terreur est déjà à l'intérieur des murs ?* ». Le conditionnel a une valeur modale, il est employé ici pour indiquer que le journaliste émet des doutes sur les arguments qu'il présente.

2.3. L'intension du journaliste :

- «*Une guerre contre l'humain* » (El Moudjahid) : dans cet article le journaliste dénonce et condamne les attentats terroristes inhumains qui ont eu lieu à Paris et partout dans le monde et le terrorisme qui mène une guerre contre les innocents, et que les sociétés se revendiquant de l'islam ou de la chrétienté sont des cibles indifférenciées. Le journaliste appelle à une réaction solidaire de toute la communauté internationale contre le terrorisme, en se basant sur la lettre qu'a écrit le Président de la République, dans son message à François Hollande.

- «*Il n'y a pas de djihadisme « modéré »* » (Le Soir d'Algérie) : dans cet article Maamar Farah critique la France, il voit qu'elle détient la responsabilité des attentats terroristes de Paris qui sont, selon lui, le résultat de sa politique envers les événements et les

guerres qu'elle mène au Moyen-Orient, et ses interventions dans les affaires intérieures des États. Maamar Farah voit que la France doit changer sa politique, et « *Elle doit laisser les peuples décider de leur avenir en toute liberté !* ».

3. troisième comparaison : le cycle de la surenchère (El Moudjahid), 25/11/2015 VS Chercher midi à quatorze heures ! (Le Soir d'Algérie) ,26/11/2015.

3.1. L'analyse des titres :

-« *Le cycle de la surenchère* » (El Moudjahid) : ce titre est une simple phrase nominale qui ne montre pas le sujet ou le thème de cet article, ce qui invite et attire l'attention des lecteurs à lire l'article. « le cycle de surenchère » désigne un règlement de comptes entre les groupes terroristes : Al-Qaïda, Ansar El-Chari'a affilié à Al-Qaïda qui a refusé de prêter allégeance à la meute d'Albaghdadi et Daesh, dont les victimes sont les innocents.

-« *Chercher midi à quatorze heures !* » (Le Soir d'Algérie) : ce titre joue sur une double dimension, la première c'est le sens de cette expression de langue française qui signifie compliquer les choses inutilement, voir des difficultés là où il n'y en a pas, pour parler de nos dirigeants qui compliquent les choses avec leurs hésitations et leurs réactions qui viennent toujours en retard, au lieu de profiter de l'enthousiasme de peuple. La deuxième dimension désigne que nous en Algérie, nous sommes en avance sur notre époque, parce que l'Algérie a déjà vécu ces attentats terroristes et cet état d'urgence que connaît la France et la Tunisie depuis une ou deux décennies.

3.2. Les traces de la subjectivité

Les déictiques	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les indices de personnes.	-Nous : 3 occurrences. -On : 1 occurrence. -Notre : 1 occurrence. -Nos : 1 occurrence.	
Les indices spatiaux.	-Ce : 1 occurrence. -Cette : 3 occurrences. -Cet : 1 occurrence. -Ces : 1 occurrence. Chez ce peuple/ l'Algérie/ ailleurs/ Alger/ la France/ le Mali/	-Ce : 2 occurrences. -Cette : 3 occurrences. -Cet : 1 occurrence. La Tunisie/ l'Algérie/ Beyrouth, Bamako, Paris, Tunis ou ailleurs.

	la Tunisie.	
Les indices temporels.	En 1980/ date de quelques décennies/ 5 octobre 1988/ deux ou trois décennies ... sur notre époque.	Cette fois, ces dernières semaines.

D'après le tableau, nous constatons que l'utilisation des déictiques et des indices spatiaux se diffère dans nos deux quotidiens : elle est moins visible pour El Moudjahid et plus présente dans le Soir d'Algérie.

Les déictiques de personnes :

Les indices de personnes sont absents dans El Moudjahid, tandis que dans le Soir d'Algérie il y a des occurrences des pronoms : 'Nous' (3 oc), 'On' (1 oc), 'Notre' (1 oc), 'Nos' (1 oc) ; le 'on' réfère à tout le monde « *On parle de 'guerre civile' et certains inconscients...* », 'nous', 'notre' et le 'nos' réfèrent aux algériens y compris le journaliste : « *tue une seconde fois **nos** martyrs* », « ***nous** avons l'impression d'être loin devant. **Nous** avons vécu deux ou trois décennies en avance sur **notre** époque* ».

Les indices spatiaux :

Dans les deux textes on trouve des occurrences des déictiques spatiaux et des compléments circonstanciels de lieu qui renvoient au lieu d'énonciation par rapport à ce qu'il est dit dans l'énoncé.

Dans l'éditorial d'El Moudjahid il y a des occurrences des démonstratifs et des C.C de lieu ; 'ce' (2oc), 'cette' (3 oc), 'cet' (1 oc) : « *Cette fois, c'est un bus de la garde présidentielle* », « *Ce qui vient de se produire en **Tunisie** était prévisible* », « *les terroristes demeurent à l'affût du moindre relâchement. **Beyrouth, Bamako, Paris, Tunis ou ailleurs**, le désordre mondial est déjà bel et bien consommé ...* ».

Dans Le Soir d'Algérie il y a plus des démonstratifs : cet (1 oc), ce (1 oc), cette (3oc) et ces (1 oc), et des C.C de lieu par exemple : « *Mais, il y a toujours un **mais, cette** avance, **cette** lucidité des braves, **ces** sacrifices, **cet** argent qui est tombé du ciel, **cette** paix retrouvée mais gaspillée dans la futilité d'une vie triste à en mourir...* », « ***L'Algérie** est secouée par un Printemps berbère en 1980. **Ailleurs**, c'est le calme plat...* ».

Les indices temporels :

Les déictiques temporels sont liés au moment de la situation de l'énonciation et réfèrent à l'évènement présent qui est l'attentat terroriste à Tunis. Nous remarquons dans ces deux textes l'absence des pures déictiques temporels, tandis que les dates (les C.C de temps) sont présentes abondamment dans Le Soir d'Algérie et deux CC de temps à El Moudjahid.

Dans Le Soir d'Algérie il y a des dates qui indique des évènements passé par rapport au moment de l'écriture : « *L'Algérie est secouée par un Printemps berbère en 1980. Ailleurs, c'est le calme plat. Le seul printemps date de quelques décennies et il a eu pour théâtre Prague... Alger, encore, frémit et pleure le 5 Octobre 1988* », « *Nous avons vécu deux ou trois décennies en avance sur notre époque* ».

Dans El Moudjahid deux CC de temps dont le référent est le moment de l'énonciation (de l'écriture lors de la conférence) : « *Cette fois, c'est un bus de la garde présidentielle qui a été ciblé...* », « *Le ministère tunisien de l'Intérieur n'a cessé, ces dernières semaines, d'émettre des communiqués appelant à plus de vigilance* ».

La modalisation et les marques lexicales de la subjectivité :

Sont les marques de l'énonciation qui manifestent l'attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé.

La modalisation	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les adjectifs subjectifs	Plat/ seul (2 oc)/ fragile/ radicales/ militaires/ cruelle/ seconde/ triste/ oubliés.	Provisoire/ terroriste/ grande/ plus (2 oc)/ innocentes/ sauvage/ prévisible/ exagérée/ destructrice/ consciente/ internationale cohérente et concentrée/ accrue/ mondiale/ sérieuse.
Les verbes subjectifs	Frémit/ pleure/ fera/ préconise/ parle/ vont/ instaure/ innove/ avons vécu.	A été ciblé/ soit/ a décidé/ vient de se produire/ était/ déclarait/ trouvait/ il faut/ pourrait/ a refusé/ pourra changer/ aura entamé/ ressemblera/ seront redoutées/ représente/ peut mettre/

		demeurent.
Les adverbes	Ailleurs (4 oc)/ encore (3 oc)/ avant/ totalement/ loin/ devant/ toujours.	Encore/ moins/ surtout/ ainsi/ loin/ récemment/ pourtant/ ailleurs fondamentalement/ fortement.

D'après le tableau, nous remarquons que le journaliste est présent dans son article à travers les marques de modalisation qu'il imprime à son énoncé. Dans Le Soir d'Algérie il est moins présent que dans El Moudjahid.

Ces marques de subjectivité qui se constituent d'un ensemble des adjectifs, des adverbes et des verbes subjectifs expriment le jugement, l'appréciation mais également l'émotion de l'énonciateur dans son discours.

Le choix minutieux des mots et des types de phrases reflète parfaitement la présence du journaliste dans son discours, par exemple : « *La horde sauvage a décidé, face à la tergiversation des puissants de ce monde, de passer à l'action et d'occuper le terrain de la terreur* », « *le désordre mondial est déjà bel et bien consommé, ce qui représente un terreau favorable pour la myriade de groupes terroristes* », dans El Moudjahid ; et « *C'est quoi ce foutu bled à encore vivre sous des pouvoirs d'exception totalement oubliés ailleurs ?* » dans Le Soir d'Algérie.

Les temps et les modes verbaux :

Les temps et les modes verbaux sont considérés comme des marques d'énonciation et manifeste la subjectivité du journaliste ; Cette subjectivité se manifeste par l'utilisation fréquente de : présent, l'imparfait, le passé composé et le futur dans nos deux articles, Par exemple :

-le présent : date, frémit et pleure, lancent...

-le passé composé : est secouée, est manifesté, a fait, a cessé...

-le futur : fera, pourra, aura, ressemblera, seront...

-l'imparfait : était, déclarait, trouvaient...

Le conditionnel est aussi employé une seule fois dans l'éditorial de El Moudjahid : « *Certains analystes prétendent que cet attentat **pourrait** être l'œuvre du groupe*

Ansar El-Charia affilié à El-Qaïda... ». Le conditionnel a comme valeur dans l'information de souligner la distance que prend un locuteur vis-à-vis de ce qu'il déclare, ici dans l'article, a pour but d'éviter une affirmation, qui serait une accusation sans fondement.

3.3. L'intension du journaliste :

-« *Le cycle de la surenchère* » (El Moudjahid) : le journaliste a écrit cet article dans le but de sensibiliser les algériens aux menaces du terrorisme qui frappe partout dans le monde, et surtout auprès de nos frontières ; le Mali, la Libye, la Tunisie...

Le journaliste rappelle aussi et valoriser la position de l'État face à ces attentas et ces groupes terroristes, et il note ses efforts pour chasser le terrorisme.

-« *Chercher midi à quatorze heures !* » (Le Soir d'Algérie) : cet article est apparu le lendemain de l'attenta terroriste qui a eu lieu Tunis, et qui a visé un bus de la garde présidentielle. Dans cet article Maamar Farah se rappelle les conditions pareils qu'a connu l'Algérie en un temps qu'ailleurs était le calme et la paix ; commençons par le printemps berbère 1980, la tragédie d'Alger le 5 octobre 1988 jusqu'à la guerre civile, cette décennie noire et sanglante, l'Algérie a connaît tout ça avant les autres comme la France, la Mali, la Tunisie...qui vivent des conditions pareilles aujourd'hui.

4. quatrième comparaison : cap sur l'émergence : l'assurance d'une ambition clairement affichée (El Moudjahid), 29/11/2015 VS mais où sont donc passés nos chômeurs ? (Le Soir d'Algérie), 30/11/2015

4.1. Analyse des titres :

-« *Cap sur l'émergence : l'assurance d'une ambition clairement affichée* » (El Moudjahid) : ce titre apparait sous forme sous forme d'une phrase nominale, ce titre ne montre ni le contexte ni le sujet traité ce qui appelle les lecteurs à lire l'article pour comprendre enfin que cette ambition dont il parle, c'est de bâtir une économie diversifiée, émergente qui se base sur l'agriculture et ne plus penser au pétrole.

-« *Mais où sont donc passés nos chômeurs ?* » (Le Soir d'Algérie) : ce titre apparait sous forme de phrase interrogative, il comporte un ton ironisé, Maamar Farah a écrit cet article en réponse au premier ministre A.M Sellal à propos de ses dernières déclaration que le secteur agricole manque de main d'œuvre.

4.2. Les traces de la subjectivité :

Les déictiques	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les indices de personnes.	-On : 2 occurrences.	
Les indices spatiaux.	-Ce : 1 occurrence. -Ces : 2 occurrences. -Cette : 1 occurrences. -En Europe/ du Maroc et de Tunisie/ chez nous.	-Ce : 2 occurrences. -Cette : 7 occurrences. -Cet : 2 occurrences. -Ces : 1 occurrence. -Celui : 1 occurrence. L'Algérie (2 oc)/ le pays/ à Ain Defla/ Tamanrasset, Tipaza, Tébessa et Tlemcen/ Hauts Plateaux
Les indices temporels.	-Le jour où.	À tout jamais/ jeudi dernier.

D'après le tableau, nous constatons que l'utilisation des déictiques n'est pas la même pour nos deux quotidiens.

Les déictiques de personnes :

Les indices de personnes sont absents dans El Moudjahid. Dans le Soir d'Algérie il n'y a que deux occurrences de pronom "on" : « *Le jour où ces mêmes autorités auront le courage de présenter les véritables bilans de ces programmes «d'emploi» pour les jeunes, **on** saura enfin que l'**on** a jeté beaucoup d'argent par les fenêtres !* », le premier "on" se réfère au peuple algérien tandis que le deuxième se réfère aux plus hautes autorités du pays.

Les indices spatiaux :

Dans les deux textes on trouve des occurrences des déictiques spatiaux et des compléments circonstanciels de lieu qui renvoient au lieu d'énonciation par rapport à ce qu'il est dit dans l'énoncé.

Dans l'éditorial d'El Moudjahid il y a des occurrences des démonstratifs **ce** (2 oc), **cet** (2 oc), **celui** (1 oc), **ces** (1 oc) et **cette** (7 oc) par exemple : « *Elle repose, entres autres secteurs, sur **celui** de l'agriculture. Et c'est **cette** assurance, **cette** sérénité, **cette** ambition au*

demeurant légitime...», «à l'endroit de tous ces nobles travailleurs où qu'ils se trouvent à travers cette terre sacrée d'Algérie», « a relevé, à cet égard, le Premier ministre Abdelmalek Sellal». Des CC de lieu sont également présents dans cet article : «L'Algérie traverse une dure épreuve » « un challenge à l'endroit des fellahs de Tamanrasset, de Tipasa, de Tébessa et de Tlemcen, à l'endroit de tous ces nobles travailleurs où qu'ils se trouvent».

Dans Le Soir d'Algérie il y a moins d'indices spatiaux, nous trouvons des démonstratifs : **ce** (1 oc), **cette** (1 oc) et **ces** (2 oc) par exemple : «Le jour où ces mêmes autorités auront le courage de présenter les véritables bilans de ces programmes » ; les CC de lieu : «les concessionnaires auto qui leur fourguent des véhicules invendables en Europe... », « A moins d'importer des ouvriers du Maroc et de la Tunisie ! ».

Les indices temporels :

Nous remarquons dans ces deux textes l'absence des purs déictiques temporels. Alors que nous trouvons des expressions qui indiquent le futur par rapport au moment de l'énonciation (de l'écriture) : « une économie émergente, pour sortir à tout jamais de cette dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. », dans El Moudjahid et « Le jour où ces mêmes autorités auront le courage » dans Le Soir d'Algérie. Nous trouvons aussi une expression qui indique le passé par rapport au moment de l'écriture : « a relevé, à cet égard, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, jeudi dernier » dans El Moudjahid.

La modalisation et les marques lexicales de la subjectivité :

Sont les marques de l'énonciation qui manifestent l'attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé.

La modalisation	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les adjectifs subjectifs	Les plus hautes/ génial/ petites/ véritable (2oc)/ suicidaire.	Dure/ principal/ plus bas/ difficiles (2oc)/ diversifié (3oc)/ émergente/ important/ crucial/ droite/ sereine/ émergente/ nobles/ sacré/ plus accessible/ énormes/ indispensable/ nouveau/ bénéfique/ légitime/ outre.
Les verbes subjectifs	Demandez/ dirait/ tente/ ils sont/ détournent/ fourguent/ disparaître/	A relevé/ menant/ reste/ penser/ a tenu/ transmettre/ est mobilisé/ ira/

	saura/ a jeté/ ne pourront / ne veulent pas reconnaître/ prospérer.	améliorer/ représenter (2oc)/ sera/ a lancé/ rendu/ consenti/ sera réalisé.
Les adverbes	Crucialement/ enfin/ beaucoup/ tant que/ réellement/ comme/ rarement/ naturellement.	Quasiment/ certes/ justement/ hautement/ aisément/ bien/ autant.

D'après le tableau, nous remarquons que le journaliste est présent dans son article à travers les marques de modalisation dans El Moudjahid autant que dans Le Soir d'Algérie.

Ces marques de subjectivité qui se constituent d'un ensemble des adjectifs, des adverbes et des verbes subjectifs expriment le jugement, l'appréciation mais également l'émotion de l'énonciateur dans son discours.

De même, l'auteur journaliste est présent dans son article du Soir d'Algérie à travers les mots qui décrivent avec précision la situation algérienne du point de vue de Maamar Farah : « **Rien que ça ! Mais il n'y a pas que dans l'agriculture que ce problème se pose** », « **Au bout, de petites trucs nommés «entreprises» gérés à l'à-peu-près et qui finissent par disparaître le plus naturellement du monde** », « **La 'main-d'œuvre' a été dévoyée, jetée sur les routes pour nous terroriser avec ses cascades hollywoodiennes et autres pitreries !** », « **Pardon : des... ouvriers !** ».

Les temps et les modes verbaux :

Les temps verbaux sont considérés comme manifestation de la subjectivité du journaliste ; elle se distingue dans l'utilisation de : présent (le temps de l'énonciation), le passé composé, et le futur pour citer des faits du passé ou dans le futur dont le référent est le temps de l'énonciation (l'écriture) dans nos deux articles, Par exemple :

- Le présent : demandez, ils sont, détournent, veulent, représente, reste, persistent...
- Le passé composé : a été, a jeté, a relevé, a tenu, est mobilisé, a consenti...
- Le futur : saura, auront, sera, ira...

4.3. L'intension du journaliste :

-« **Cap sur l'émergence : l'assurance d'une ambition clairement affichée** » (El Moudjahid) : cet article est apparu à l'occasion de la rencontre de premier ministre A.M Seallal avec les producteurs agricoles, pour lui annoncer que l'État est mobilisé pour

améliorer le secteur de l'agriculture, car ce dernier représente "la clé de voute" pour sortir de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, et bâtir une économie diversifiée et émergente.

Dans cet article le journaliste valorise les moyens et les programmes de développement du Président de la République pour améliorer le secteur agricole et d'autres secteurs à fin de sortir de cette crise économique, qui résulte de la chute des prix du pétrole.

-« *Mais où sont donc passés nos chômeurs ?* » (Le Soir d'Algérie) : dans cet article Maamar Farah critique les hautes autorités de pays pour leurs mauvaise politique économique, et surtout les programmes d'emploi des jeunes, et ces petites entreprises gérées anarchiquement, et qui finissent par disparaître.

Maamar Farah critique les gouvernants pour le fait de se retourner seulement vers le secteur agricole tandis qu'il y a d'autres secteurs qui sont un véritable champ d'investissement et qui peuvent offrir des milliers de postes de travail et réduire le nombre des chômeurs.

5. Cinquième comparaison : COP-21 : Défi planétaire (El Moudjahid), 30/11/2015 VS Notre droit de... polluer ! (Le Soir d'Algérie), 29/11/2015.

5.1. Analyse des titres :

-« *COP-21 : Défi planétaire* » (El Moudjahid) : ce titre est une phrase nominale ; la phrase nominale a pour fonction de poser le thème de manière concentrée mais complètement informative, pertinente de sorte à attirer le lecteur. Ce titre « *COP-21 : Défi planétaire* » joue sur une double dimension : en effet la COP-21 qui devait réunir les nations sur le problème de la pollution et qui pose le défi concernant tous les pays, le défi « d'arracher » un accord pour limiter le réchauffement de la planète. Une deuxième dimension : « défi planétaire » désigne le défi contre le terrorisme qui a frappé en plein cœur de Paris et qui menace tout le monde.

-« *Notre droit de... polluer !* » (Le Soir d'Algérie) : ce titre apparaît sur une phrase infinitive, et semble contenir un paradoxe : en effet, la COP-21 réunit les nations justement pour lutter contre la pollution, le journaliste lui réclame son droit de polluer. Le titre semble ironiser, puisque cette pollution est causée par les grands pays industriels, développés. Nous ne faisons que subir les conséquences négatives, alors que nous participons en rien à ce danger climatique en tant que pays sous-industrialisé et sous-développé. Par ce titre, l'article veut mettre en évidence cette réalité mondiale.

5.2. Les traces de la subjectivité :

Les déictiques	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les indices de personnes.	-Je : 1 occurrence. -On : 2 occurrences. -Nous : 5 occurrences. -Notre : 3 occurrence. -Nos : 2 occurrences.	- On : 1 occurrence.
Les déictiques spatiaux.	-Cela : 3 occurrences. -Ceux : 2 occurrences. -Ces : 3 occurrences. -Ce : 2 occurrences. -proche, camp.	-Ce : 5 occurrences. -Cette : 3 occurrences. -à Paris. - à l'intérieur de la salle de Bourjet
Les déictiques temporels.	-Depuis des années. -Durant les années 1970. - À l'époque.	aujourd'hui, deux semaine après, 13 novembre, jusqu'au 11 décembre, l'ère pré-industrielle, après cinq ans, dans quelques jours.

Tableau 1 : l'identification et classification des déictiques.

D'après le tableau, nous constatons que l'utilisation des déictiques n'est pas la même pour nos deux quotidiens : elle est moins visible pour El Moudjahid et plus présente dans le Soir d'Algérie.

Les déictiques de personnes :

Les indices de personnes sont presque absents dans El Moudjahid, sauf le pronom 'on' : « *peut-on pour autant croire que la COP-21 relèvera le défi fixé ?* », dans cet exemple le pronom **on** est substitué à **nous** c'est-à-dire tout le monde (parce que tout le monde attend le résultat de cette conférence).

Dans le Soir d'Algérie les indices de personne sont nombreux ; il y a des occurrences des pronoms 'nous' (5 oc) 'on' (2 oc) 'notre' (3 oc) 'nos' (2 oc) et une fois le 'je'. Le pronom **on** se réfère à **nous** qui désigne tout le monde par exemple : « *cela on le répète...* » et « *ceux que l'on appelait à l'époque...* ». Le **nous** se réfère aux algériens de même que **notre** et **nos** : « *quant à nous ne faut-il pas que nous puissions polluer...* » « *nos partenaires qui voudrait que nous nous occupions d'agriculture...* ».

« *Je ne crois pas que ...* » dans cette phrase le journaliste, le vrai énonciateur se manifeste directement en donnant son avis personnel.

Les indices spatiaux :

Dans les deux textes on trouve des occurrences des déictiques spatiaux et des compléments circonstanciels de lieu qui renvoient au lieu d'énonciation par rapport à ce qu'il est dit dans l'énoncé. Dans l'éditorial d'El Moudjahid il y a des occurrences des démonstratifs **ce** (5 oc) et **cette** (3 oc) par exemple : « *ce monde...* », « *cette manifestation ...* » et « *cette conférence ...* ». Ainsi que des CC de lieu « *à l'intérieur de la salle de Bourjet...* » « *à Paris...* » .

Dans Le Soir d'Algérie il y a plus des démonstratifs : **cela** (3 oc), **ce** (2 oc), **ceux** (2oc) et **ces** (3 oc) par exemple : « *Cela, on le répète depuis des années mais ceux qui polluent le plus ne veulent ...* » « *Ce serait bien de commencer par rappeler ces avions de la mort ...* ».

Les indices temporels :

Les déictiques temporels sont liés au moment de la situation de l'énonciation et réfèrent à l'évènement présent qui est la COP-21. Nous remarquons dans ces deux textes l'absence des pures déictiques temporels sauf **aujourd'hui** dans l'éditorial d'El Moudjahid, tandis que les dates sont présentes abondamment. Dans El Moudjahid les dates présentent une chronologie dans la progression des événements dont le référent est le moment de l'énonciation (de l'écriture lors de la conférence) ; des dates du passé : « *La COP-21, qui intervient deux semaines après les attentats du 13 novembre ...* », « *planète par rapport à l'ère pré-industrielle* » ; des dates du présent : « *aujourd'hui à Paris, à l'ouverture de la conférence* » « *On pourra avancer, et après cinq ans avoir une révision* », « *La réponse dans quelques jours* ». Alors que dans Le Soir d'Algérie il y a des dates qui indique des événements passé par rapport au moment de l'écriture : « *Cela, on le répète depuis des années* », « *Cela était notre point de vue durant les années 1970 face aux timides revendications de ceux que l'on appelait à l'époque les 'écologistes'* ».

La modalisation et les marques lexicales de la subjectivité :

Sont les marques de l'énonciation qui manifestent l'attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé.

La modalisation	Le Soir d'Algérie	El Moudjahid
Les adjectifs subjectifs	Un peu plus-timides-de braves- plus proche-massive-les grands-nocives-vraie- propre.	Haute-développés-plus aisé- partagés-grandes puissances- conscients (2 oc)-consensuel- parfait-imparfait-important- vital-solide- ambitieux-
Les verbes subjectifs	Est déboussolé-on le répète-ne veulent pas-ne faut-il pas- puissions-il ne faut pas-plier- voudraient- devons arracher- larguer-rappeler-se disant- crois-il faut.	Pouvait-savoir-vont tenter-veut -peut sacrifier-croire-veut assumer-impute-pourrait buter- penser-a estimé.
Les adverbes	Surtout-bien-quelque part-	Finallyment-surtout-jamais- certainement- plus.

Tableau 2 : l'identification et classification des modalisateurs

D'après le tableau, nous remarquons que le journaliste est présent dans son article à travers les marques de modalisation dans El Moudjahid autant que dans Le Soir d'Algérie.

Ces marques de subjectivité qui se constituent d'un ensemble des adjectifs, des adverbes et des verbes subjectifs expriment le jugement, l'appréciation mais également l'émotion de l'énonciateur dans son discours.

Le choix minutieux des mots reflète aussi la présence du journaliste dans son discours par exemple : « *Et c'est sur **ce couac** que pourrait buter* » « *la responsabilité de **la détérioration*** », dans El Moudjahid ; et « *le climat est **déboussolé** et il faut agir* » « *que ces **«barbouilleurs»** de cieux bleus* » dans Le Soir d'Algérie.

Les temps et les modes verbaux :

Les temps et les modes verbaux sont considérés comme des marques d'énonciation et manifeste la subjectivité du journaliste ; Cette manifestation se distingue dans l'utilisation fréquente de : présent, l'imparfait, le passé composé et le futur dans nos deux articles, Par exemple :

- Le présent : Ce principe renvoie, laisse à penser, à quoi invite le secrétaire, qui croit, nous devons, les grands pollueurs réduisent leurs nocives activités et arrêtent..., qui ont ...

- Imparfait : il pouvait, nous parvenions, cela était, on appelait, nous occupions...
- Passé composé : n'ont accédé, ont bâti, a estimé...
- Futur simple : auront, sera, relèvera, se donnera... dans l'éditorial d'El Moudjahid et aucun verbe n'est conjuguait au futur dans le billet "Le Bonjour du « Soir »".

Le conditionnel est aussi employé dans les deux articles :

- *de nos partenaires qui **voudraient** que nous nous occupions d'agriculture...*
- *gaz car cela **freinerait** quelque part... leur propre essor.*
- *Ce **serait** bien de commencer par rappeler...*
- *Et c'est sur ce couac que **pourrait** buter la bonne marche de cette conférence.*

Les 3 premières phrases apparaissent dans Le Soir d'Algérie et la 4^{ème} dans El Moudjahid, les auteurs de ces articles emploient le conditionnel parce qu'il a un emploi modal.

Le conditionnel a comme valeur dans l'information de souligner la distance que prend un locuteur vis-à-vis de ce qu'il déclare, ici dans l'article, a pour but d'éviter une affirmation, qui serait une accusation sans fondement, même si l'information est vraie l'auteur ne peut accuser des nations de manière aussi crue. Sa valeur est stratégique, il a un effet de régulation.

5.3. L'intension du journaliste :

-« *COP-21 : Défi planétaire* » (El Moudjahid) : dans cet article l'auteur présente le programme et le but de cette conférence et les problèmes qu'elle pourrait rencontrer. Implicitement l'auteur critique les grandes puissances industrielles qu'aucune d'elles ne veut assumer sa part de responsabilité dans le réchauffement climatique, et ne veut pas sacrifier son développement au profit de la préservation de la Terre.

-« *Notre droit de... polluer !* » (Le Soir d'Algérie) : dans cet article Maamar Farah critique explicitement les grandes puissances industrielles qui ont organisé cette conférence, car ils ne veulent pas *freiner les émissions de gaz* et la pollution, et proposent aux autres pays de s'occuper d'agriculture et de tourisme. Il réclame aussi le développement de l'industrie dans notre pays pour atteindre le même degré de développement que les grands pollueurs.

6. Comparaison et interprétation des résultats :

Nous allons présenter les résultats de la méthodologie d'analyse de corpus permettant de contraster différentes modalités d'expression de la subjectivité.

Nous allons commencer par comparer les résultats obtenus pour les interpréter.

6.1. Les indices de personnes :

Nous avons remarqué que les occurrences des déictiques de personne, des pronoms personnels et des adjectifs possessifs à la première personne du pluriel (nous, nos, notre...) dans les éditoriaux autant que dans les billets qui réfèrent au public, constitué des lecteurs et le journaliste lui-même (ou le journal) placent celui-ci dans le même ensemble et la même perspective que les lecteurs auxquels il s'adresse (nous les citoyens), pour montre l'opinion partagé sur la réalité et l'actualité du monde.

La première personne du pluriel combine donc à la fois un effet de subjectivité (parce que le journaliste est présent dans le 'nous') et un effet de communication, parce que la première personne du pluriel met en relation le journaliste et le lecteur, et les intègre les deux dans une même communauté (politique, économique, social, culturelle, etc.).

Dans le billet *le bonjour « du soir »*, le journaliste a employé la première personne du singulier 'je' et l'adjectif possessif 'mon' en donnant son point de vue et en s'intégrant directement et explicitement dans son discours.

6.2. Les indices spatiaux, temporels et les temps verbaux :

Les journalistes emploient des purs déictiques (aujourd'hui, maintenant...) et les CC de temps (des dates ...) qui montrent leurs moment d'énonciation par rapport aux évènements.

Dans les articles éditoriaux d'El Moudjahid et les billets de Le Soir d'Algérie, les évènements sont racontés au présent, tandis que l'emploi de l'imparfait et de passé composé, les temps du récit, montre la présence du journaliste qui cite des évènements déjà passés.

Les indices spatiaux sont présents d'une manière à faire croire que les journalistes paraissent avoir été partout où se faisait l'évènement.

6.3. La mise à distance de l'information :

La prise en charge énonciative prend des formes variées comme nous l'avons vu dans notre analyse, selon l'attitude de journaliste à l'égard d'un énoncé vis-à-vis duquel il veut plus ou moins se distancer.

En fait, l'utilisation du conditionnel dans les éditoriaux d'El Moudjahid peut montrer la distance que prend le journaliste vis-à-vis de ce qu'il déclare, elle a pour but d'éviter une affirmation, surtout que l'éditoriale engage non seulement le journaliste, mais aussi toute l'équipe du journal.

Nous avons constaté que dans le billet ' Le bonjour de « soir »', Maamar Farah se présente souvent explicitement, il exprime son point de vue et s'inscrit directement dans son discours, cela peut être perçu à travers la présence des indices énonciatifs ; les déictiques et les modalités, mais surtout la présence de « je » ; la marque la plus explicite de la subjectivité. Cependant dans l'éditoriale d'El Moudjahid, la prise de position de journaliste est implicite. Le journaliste n'utilise que le pronom, les adjectifs possessifs et démonstratifs de la première personne de pluriel, qui englobe le journaliste et les lecteurs.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons repéré tous les éléments qui marquent la présence de l'énonciateur dans son texte, puis nous avons interprété et comparé les résultats obtenus.

Dans cette partie, nous avons présenté une méthodologie de l'analyse de notre corpus, qui nous a permis d'extraire des modalités d'expression de la subjectivité.

Nous remarquons que notre corpus représente différentes modalités d'expression de la subjectivité dans les deux journaux : El Moudjahid et Le Soir d'Algérie.

Les résultats obtenus montrent que l'implication du journaliste est plus ouverte dans El Moudjahid que dans Le Soir d'Algérie, c'est-à-dire que la subjectivité du journaliste dans Le Soir d'Algérie est explicite, alors que dans El Moudjahid est implicite.

En fin nous concluons qu'il y a une prise de position de la part de l'énonciateur, et cette prise de position est différente et graduée d'un journal à un autre, et d'un genre à un autre ; et cela dû à l'adaptation du journaliste à ligne éditoriale du journal.

Conclusion générale

En guise de conclusion, nous rappelons que notre recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master a pour objectif d'étudier la subjectivité journalistique dans la presse francophone en Algérie, et plus précisément dans l'éditorial d'El Moudjahid (presse étatique) et le billet « Le bonjour du "Soir" » dans Le Soir d'Algérie (presse privée ou indépendante).

C'est donc la subjectivité du journaliste que nous avons traité dans notre travail, tout en tenant compte de ce qui relève de l'implicite et de l'explicite de celui-ci.

L'objectif principal de notre travail porte essentiellement sur la manière des journalistes à rédiger en utilisant des indices d'énonciation, ceux-ci marquent l'inscription des journalistes dans leurs articles.

Ceci nous a permis de voir, à partir d'une étude analytique de notre corpus, la manière qu'utilise le journaliste pour s'inscrire ; implicitement ou explicitement ; dans le discours journalistique d'un genre de commentaire (l'éditorial et le billet).

Nous avons pu relever plusieurs marques énonciatives de notre corpus d'étude ; nous avons relevé les indices (déictiques) personnels et possessifs comme le "je" et le "mon" dans le billet "le bonjour du « soir »" et cela réfère à l'énonciateur. Nous avons également relevé le pronom "nous" les possessifs "notre", "nos"... qui englobent l'énonciateur et les lecteurs.

La première personne du pluriel combine donc à la fois un effet de subjectivité (parce que le journaliste est inclus dans le "nous") et un effet de communication, parce que la première personne du pluriel met en relation le journaliste et le lecteur, et les intègre les deux dans une même communauté (politique, économique, social, culturelle... etc).

Sans oublier, le pronom indéfini "on" qui représente une prise en charge car le "on" peut indiquer le "je", le "nous" et même le "il/ils", et cela dépend de l'information fournie dans le discours.

Nous avons aussi relevé les déictiques spatiaux temporels comme ici, ce, cette... et maintenant, aujourd'hui... qui servent à ancrer l'énonciateur (journaliste) dans une situation d'énonciation.

Nous avons notamment relevé les indices de modalisation. Ces modalisations sont généralement des verbes, adverbes, substantifs et adjectifs, qui représentent l'attitude de

l'auteur journaliste concernant ses idées, ses sentiments, ses intentions et son point de vue à l'égard de tout, et elle manifeste le lien entre le sujet parlant et le monde qui l'entoure.

Les modes verbaux ont aussi un emploi modal, en fait, l'utilisation du conditionnel, surtout dans l'éditorial d'El Moudjahid peut montrer la distance que prend le journaliste vis-à-vis de ce qu'il déclare, elle a pour but d'éviter une affirmation, surtout que l'éditoriale engage non seulement le journaliste, mais aussi toute l'équipe du journal.

Après tous ce qui est dit, nous avons pu distinguer une conscience ou une prise en charge assumée de la part de l'énonciateur. C'est-à-dire que le journaliste a une responsabilité vis-à-vis de ses écrits. Cependant il dispose de deux types de prise en charge, soit en optant pour l'engagement explicite, et c'est le cas de Maamar Farah dans le billet « le bonjour du "soir" », soit en optant pour l'effacement (implicite) et c'est le cas dans l'éditorial d'El Moudjahid.

A partir des résultats obtenus lors de notre analyse, nous pouvons affirmer l'hypothèse que : «tout en s'adaptant à l'idéologie éditoriale et les normes du genre dans lequel il écrit, le journaliste imprime consciemment sa présence ».

Au terme de cette analyse, qui porte sur les traces de la subjectivité dans l'éditorial d'El Moudjahid et le billet « Le bonjour du "Soir" » dans Le Soir d'Algérie, nos objectifs se trouvent donc atteints.

Ceci dit, nous sommes conscients des limites de ce travail, et cela est dû au temps consacré à la réalisation de ce mémoire, et au nombre des pages limités dans un mémoire de master. Cela indique qu'il est possible d'étudier d'une manière judicieuse notre corpus, qui permettra de faire sortir d'autres traces de la subjectivité de l'énonciateur tel que le discours rapporté.

Références Bibliographiques

Ouvrages :

- AGNÈS Yves, *Manuel de journalisme*, Ed Média plus, Blida : Algérie, 2009
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de Linguistique générale 1*, Paris, Edition Gallimard, 1966.
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974.
- BENOIST Jocelyn, « *La subjectivité* » in Denis Kambouchner, *Notions de philosophie*, Paris, folio, 1995 ; cité in : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Subjectivité> (26/04/2016)
- BRAHIMI Brahim, *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme*. Algérie, Edition MARINOOR, 1996, 1er édition.
- CHARAUDEAU Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette. 1992, p 649-650. Cité in : <http://revistas.uca.es/index.php/ellf/article/viewFile/1614/1424> (07/05/2016)
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation: Formalisation et opérations de reportage*, Paris, Éditions OPHRYS, 1999.
- DE BROUCKER J, *Pratique de l'information et écriture journalistique*, CFPJ, Paris, 1995
- DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, éd. Bally et Sechehaye, 1971
- GUAILLARD Philippe, *Technique du journalisme*, collection : Que-sais-je ?, PUF, Paris, 1980
- Gumperz John, *Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit, 1989, volume 3.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, ARMAND COLIN, 2011, 4eme édition.
- KERBRAT-ORRECHIONI Catherine, *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.
- MAAMER Rabah. *La presse algérienne : Journal d'un défi*. Ed Chihab, Alger, 2002.
- MAINGUENEAU Dominique, *les termes clés de l'analyse du discours*, Edition du Seuil, Paris, édition 2009 (1996).
- MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, Paris, 2001
- SARFATI, Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*. Paris, Nathan, 2007

Articles :

- Anscombre et Ducrot, *L'argumentation dans le langage* .In : *Langage*, 1976, pp. 5-27.
http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1976_num_10_42_2306 (24/04/2016)

- BARRY Alpha Ousmane, *les bases théoriques en analyse du discours*, Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, Lien: <https://depot.erudit.org/bitstream/002331dd/1/metho-2002-01-barry.pdf> (06/05/2016)
- Benveniste Emile, *L'appareil formel de l'énonciation*, Langages, 1970, Volume 5, Numéro 17, pp. 12-18. Lien : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458726x_1970_num_5_17_2572 (25/04/2016)
- CHARAUDEAU Patrick. Une analyse sémiolinguistique du discours. Revue Langages N° 117. Paris : Larousse, 1995, p. 96-111. Cité in : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458726X_1995_num_29_117_1708 (08/05/2016)
- Dominique Maingueneau, *L'analyse du discours et ses frontières*, Université Paris XII, France, mai 2005. Lien : <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/L-analyse-du-discours-et-ses-frontieres.pdf> (02/05/2016)
- GUESPiN Louis, *Problématique des travaux sur le discours politique*, Langages 23, Paris, DIDIER/LAROUSSE, 1971, volume 6, pp 3-24. Lien : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_23_2048 (04/05/2016)
- Todorov Tzvetan. *Problèmes de l'énonciation*. In: Langages, 5^e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 3-11. Lien : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458726x_1970_num_5_17_2571 (25/04/2016)
- Vion, R. (2001), *Effacement énonciatif' et stratégies discursives*, in De la syntaxe à la narratologie énonciative, De Mattia, Monique et Joly, André (éds), pp. 331-354, Ophrys, Gap, Paris. Cité in : <http://revistas.uca.es/index.php/ellf/article/viewFile/1614/1424> (07/05/2016)
- SAYAD Abdelkader, *Catégorisations génériques et argumentation dans la presse algérienne*, 2011, p126, lien : <http://gerflint.fr/Base/Algerie14/sayad.pdf> (23/05/2016)

Dictionnaires :

- LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ*, LROUSSE, Paris, 2007.
- LE PETIT ROBERT, Le Robert, Paris, 2010.
- DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/VUEF 2002, Paris.

Sitographie :

- <http://www.elmoudjahid.com>
- <http://www.lesoirdalgerie.com>
- <https://fr.wiktionary.org/wiki/énonciation> (24/04/2016)

- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/subjectivité/75043> (26/04/2016)
- <http://linx.revues.org/105> (26/04/2016)
- http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/analyse_de_du_discours/43835 (02/05/2016)
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859> (02/05/2016)

Mémoires:

- KEDJOUR Jihane et BOUTEFER Hassiba, *Analyse lexicométrique du discours journalistique de Kamel DAOUD dans la rubrique Raina Raikoum du journal le Quotidien d'Oran*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master Spécialité : sciences du langage, université de Jijel, 2015.

Annexes

D'hier à aujourd'hui, la nation est une et indivisible

PUBLIE LE : 01-11-2015 | 0:00 | PAR Mohamed Koursi

Ce 1er novembre 1954, un idéal a pris forme, un rêve est devenu possible, réel. Le chemin vers l'indépendance sera sanglant, car rares seront en cette seconde moitié du vingtième siècle les mouvements nationaux de libération qui paieront ce prix pour que du plus profond de cette longue nuit coloniale retentisse ce Tahya Djazaïr, en cet été 1962. Il faut relire avec tout le recul nécessaire la « Proclamation du 1er Novembre 1954 » pour saisir sa puissance. La relire avec ce regard qu'on porte sur notre histoire en ce 61e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, au moment où à nos frontières ouest, sud et est, et même au-delà, aux Proche et Moyen-Orient des forces, qui rappellent celles qui ont foulé notre sol en 1830, redessinent les frontières des pays, dépeuplent et repeuplent des territoires en fonction de leurs intérêts.

Relire cette Proclamation et s'arrêter, peut-être, à ce passage où les rédacteurs de ce texte fondateur soulignent que « Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence. » Mohamed Boudiaf, Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat, Didouche Mourad et Krim Belkacem, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider et Ahmed Ben Bella, créent le Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (CRUA) avec pour seul objectif, l'indépendance de l'Algérie. Ils se mettent d'accord le 10 octobre 1954 pour que le lundi 1er novembre 1954 le compte à rebours du départ de la présence coloniale française soit déclenché.

Certains l'oublient, faut-il le rappeler ? Le tiers de la population algérienne a été anéanti, exterminé pour les besoins d'une colonisation de peuplement durant la seconde moitié du XIXe siècle. Deux millions sur une population de huit millions ont été arrachés à leur terre, parqués dans des centres de regroupement durant la guerre de Libération nationale. Il fallait « dévaster les régions qui fournissent vivres et gîtes, transférer la population dans des bourgs murés d'où les habitants ne peuvent sortir que munis d'un laissez-passer de la journée. Tous les malheureux qui errent à travers champs sans sauf-conduits seront tués », écrit Charles-Robert Ageron dans Une dimension de la guerre d'Algérie : les « regroupements » de populations.

Aujourd'hui, 61 années se sont écoulées et ce Premier Novembre est devenu une « référence identitaire de notre pays et de notre peuple », souligne le Président de la République dans son message à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Une référence à double titre. Par « la confirmation de l'attachement farouche de nos ancêtres, à travers les millénaires, à leur terre, à la liberté et à la dignité » et aussi parce qu'au-delà de nos frontières, la Révolution de Novembre est l'objet de respect sur tous les continents, en hommage à la vaillance du peuple algérien en lutte, en reconnaissance de la fierté qu'elle a procurée à la Nation arabe, et au regard de ce qu'elle a pesé dans l'accélération de l'indépendance d'autres pays africains », rappelle le Président de la République. Il faut relire avec les yeux du présent cette Proclamation historique qui avait gravé sur le marbre l'indépendance du pays, tout en promettant d'ouvrir des négociations avec l'occupant et d'insérer le pays, une fois indépendant, dans une universalité où les droits de chacun seraient respectés. 61 ans plus tard ces valeurs sont toujours respectées. « La

Concorde civile puis la Réconciliation nationale furent et demeurent un exemple de Patriotisme, une affirmation que l'Algérie est au-dessus de tout pour chacun de nous, ainsi qu'un hymne à l'unité nationale grâce à laquelle toute grande entreprise se retrouve à notre portée », écrit le Président dans son message. Comment ne pas penser aux deux premiers points promis par les rédacteurs de la Proclamation en contrepartie au choix non négociable de l'indépendance ? Libérer cette terre et ce peuple du joug colonial a été une détermination portée jusqu'au sacrifice ultime par des femmes et des hommes portés au Panthéon de l'histoire. Aujourd'hui, un autre défi est en cours. Libérer l'Algérien du pessimisme, de la fatalité et lui offrir les moyens moraux et matériels pour son épanouissement, telle est la tâche exprimée dans sa quintessence par l'ensemble des chantiers ouverts qu'ils soient économiques, sociaux, éducatifs ou politiques. Hier, dans la nuit coloniale, avec dans les consciences et sur les épaules plus d'un siècle d'asservissement, il est vrai, certains ont douté de la force et de la détermination de l'Algérien. Pourtant déroulez l'histoire récente et prenez la mesure de tout ce dont jouit, aujourd'hui, l'Algérien, lui qui fut parqué, brimé, exclu de tous les espaces matériels et intellectuels pour qu'il oublie l'Emir Abdelkader, Lalla Fatma N'Soumer et tous ceux qui font l'éternité de cette nation. Depuis 1962, l'Algérie a ouvert en permanence des chantiers pour que l'Algérien prenne en main son destin. Cette œuvre est toujours d'actualité. Les programmes de développement ainsi que les réformes politiques n'ont de but que la mise en place d'une démocratie apaisée (pour citer le Président dans son message). Apaisée, car quoi de plus destructeur et ravageur qu'une démocratie qui s'exprime dans une anarchie totale et qui confond le droit à l'expression et à la différence avec le respect et la fidélité que l'on doit à notre drapeau national ? « J'exhorte toutes les Algériennes et tous les Algériens à bien considérer les enjeux de l'étape, de garder leur sang-froid devant les défis qui sont, souvent, exagérés dans le but d'effrayer le peuple, de le faire douter de ses capacités et d'ébranler sa confiance en ses dirigeants et ses cadres », a appelé le Président de la République dans son message. « Il faut éviter la confusion », disait la Proclamation du 1er Novembre 1954 et « placer l'intérêt national au-dessus de toutes les considérations mesquines et erronées de personnes », un message est toujours d'actualité.

Mohamed Koursi

EL MOUDJAHID - QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Edité par l'EPE - EURL EL MOUDJAHID -
20, Rue de la Liberté - Alger - Algérie
Tél. : +213(0)21737081 - Fax : +213(0)21739043
Mail : info@elmoudjahid.com

Une guerre contre l'humain

PUBLIE LE : 15-11-2015 | 0:00 | PAR El Moudjahid

Les six attentats, simultanés, qui ont eu lieu avant-hier soir dans différents lieux de la capitale française et aux abords du Stade de France, viennent, encore une fois, rappeler les invariants du terrorisme : son caractère transnational. Aucun pays de l'hémisphère Nord, comme de l'hémisphère Sud, n'est à l'abri. Ses légions de la mort proviennent de tous les milieux, de toutes les croyances et de toutes les nationalités. Ses cibles sont partout, pour la simple et unique raison que le terrorisme, par son essence totalitaire, considère tout ce qui est en dehors de son mode de vie, mérite la mort. Jeunes dans un stade, femmes dans les villages, enseignants et élèves dans les écoles, fonctionnaires, chômeurs... Aucune catégorie socioprofessionnelle n'échappe à sa logique meurtrière. L'Algérie a subi tout cela. Les attentats de Paris, de ce vendredi, ne sont, hélas, pas exceptionnels ni inédits, même si dans l'effroi et la douleur, on peut relever que c'est la première fois en France, que ce mode opératoire (le recours aux kamikazes) et la simultanéité de plusieurs attaques coordonnées en divers endroits de la sociabilité, de la convivialité, bref des lieux de vie sont transformés en hécatombe. L'Algérie a été parmi les pays à subir les attaques des terroristes dans les années quatre-vingt-dix. Le pays a pu réaliser, avant tout le monde, comment les groupes terroristes ont rapidement évolué et se sont constitués en véritables organisations internationales du crime et de nombreuses succursales locales et régionales. Il a fallu quatre attentats suicide, perpétrés simultanément aux États-Unis visant des bâtiments symboliques, pour que le monde admette que les sociétés se revendiquant de l'islam ou de la chrétienté sont des cibles indifférenciées pour ces groupes qui ont cette faculté unique dans l'histoire de l'humanité de tirer profit du chaos qu'ils sèment.

Comme en 2001 aux États-Unis et à d'autres dates tragiques dans d'autres pays (récemment au Liban, au Kenya, etc.) s'élèvent, rapidement, des voix pour stigmatiser, généraliser et procéder par un large mouvement qui parque, dans les espaces de la xénophobie, des communautés entières. Pourtant, il paraît plus qu'évident que le terrorisme ne se revendique d'aucun territoire, d'aucun pays, d'aucune idéologie, même si, pour des raisons tactiques, il a su développer, avec une efficacité redoutable, son lien à une religion dont aucun passage, aucun mot ne justifie de pareils actes. Déjà, sur cette tragédie sans nom, cette horreur qui choque toutes les consciences, toutes les cultures, des voix s'élèvent pour ériger, ce que cherche, justement, le terrorisme, des barrières entre les nations et les peuples, pour les dresser les uns contre les autres. À quoi serviraient ces barrières de la peur et du rejet, ces frontières de la haine et du rejet, si ce n'est à cultiver encore plus le sentiment de l'agression et à raviver la haine de l'autre et de l'étranger ? À quoi serviraient ces frontières quand le ver est déjà dans le fruit ? À quoi serviraient ces barrières quand la terreur est déjà à l'intérieur des murs ? Car, il n'est jamais vain de le rappeler, les terroristes et ceux qui succombent à leurs discours via les réseaux sociaux viennent d'une centaine de pays. Ils sont des milliers originaires d'Europe, dont une majorité de France, selon des sources officielles européennes, y compris françaises. Malgré cette vérité glaciale, dans la surdité de leur confort moral qu'ils puisent dans le racisme et la xénophobie, certains politiques et médias relaient, avec férocité et joie malsaine, leur revendication de la fermeture des frontières face à des réalités que des interventions inadaptées, imprudentes, expéditives ont créées. «Ce fléau appelle une réaction solidaire de toute la communauté internationale, sous l'égide des Nations unies, une réaction qui se doit également d'être lucide pour éviter une fracture civilisationnelle à travers le monde et à l'intérieur des pays, ce qui est l'un des buts recherchés par les commanditaires du

Le cycle de la surenchère

PUBLIE LE : 25-11-2015 | 0:00 | PAR M. T.

Encore un attentat. La Tunisie vient d'être la cible d'une attaque terroriste qui a fait au moins 14 morts, selon un bilan provisoire. Cette fois, c'est un bus de la garde présidentielle qui a été ciblé en pleine artère centrale de la capitale et à l'heure de grande affluence. Tout un symbole. Les événements se bousculent et les points chauds se multiplient. Que ce soit Daesh ou El-Qaïda, le mode opératoire est le même : faire le plus de victimes innocentes, marquer les esprits et surtout occuper la scène médiatique. La horde sauvage a décidé, face à la tergiversation des puissants de ce monde, de passer à l'action et d'occuper le terrain de la terreur. Ce qui vient de se produire en Tunisie était prévisible. Le ministère tunisien de l'Intérieur n'a cessé, ces dernières semaines, d'émettre des communiqués appelant à plus de vigilance. Des appels qui ont coïncidé avec les déclarations du ministre libyen des Affaires étrangères issu du gouvernement reconnu par la communauté internationale, qui déclarait, tout récemment, que «plus de 5.000 éléments du groupe terroriste Daesh se trouvent en Libye». Une déclaration que certains trouvaient exagérée, mais qu'il faut pourtant prendre au sérieux. Certains analystes prétendent que cet attentat pourrait être l'œuvre du groupe Ansar El-Charia affilié à El-Qaïda, et qui a refusé de prêter allégeance à la meute d'Al Baghdadi. Si c'est le cas, la lecture des événements pourra changer fondamentalement la perception de la mouvance destructrice qui aura donc entamé un cycle qui ressemblera à une sorte de jeu de surenchère dont les conséquences seront fortement redoutées. L'Algérie, consciente de cette menace, a de tout temps appelé à unifier les efforts pour une riposte internationale cohérente et concertée, loin de tout amalgame et apuré de tout équivoque, sémantique soit-il. Meurtrie dans sa chair, l'Algérie, qui continue à faire face à cette bête immonde, n'a cessé de rappeler la nécessité d'une vigilance accrue. Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd-Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a, à chacune de ses sorties sur le terrain, rappelé que «la Défense et la sécurité doivent être l'affaire de tous», appelant ainsi à rester vigilants, car les terroristes demeurent à l'affût du moindre relâchement. Beyrouth, Bamako, Paris, Tunis ou ailleurs, le désordre mondial est déjà bel et bien consommé, ce qui représente un terreau favorable pour la myriade de groupes terroristes, à laquelle seule une concertation internationale sérieuse peut mettre fin.

M. T.

EL MOUDJAHID - QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Edité par l'EPE - EURL EL MOUDJAHID -
20, Rue de la Liberté - Alger - Algérie
Tél. : +213(0)21737081 - Fax : +213(0)21739043
Mail : info@elmoudjahid.com

Cap sur l'émergence : L'assurance d'une ambition clairement affichée

PUBLIE LE : 29-11-2015 | 0:00 | PAR A. M. A.

L'Algérie traverse une dure épreuve. Principal pourvoyeur et de son économie et quasiment de l'ensemble de son budget, le pétrole est à son plus bas niveau d'achat. Une épreuve difficile, certes, mais une épreuve bénéfique, en ce sens qu'elle pousse le pays à relever dans le même temps d'autres défis, dont l'objectif à terme est justement d'asseoir une économie diversifiée, une économie émergente, pour sortir à tout jamais de cette dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. «En dépendre à plus de 90%, c'est impensable, c'est un blasphème, il nous faut sortir de cette dépendance, le pétrole aide au développement, mais il ne l'assure pas à lui tout seul», a relevé, à cet égard, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, jeudi dernier à Aïn Defla, devant les nourriciers de l'Algérie profonde que sont les producteurs agricoles. Une rencontre importante en ce sens que le moment est crucial pour le pays, «se trouvant à un virage économique décisif» avant la dernière ligne droite menant vers l'émergence. Des épreuves, des conditions économiques difficiles, une crise mondiale avec la chute des revenus pétroliers, mais l'Algérie reste sereine, car «la solution est entre nos mains». Bâtir une économie diversifiée, émergente, ne plus penser au pétrole, «quand bien même Hassi Messaoud n'est exploité qu'à hauteur de 18%», c'est ça l'ambition affichée hautement par le Premier ministre. Elle repose, entres autres secteurs, sur celui de l'agriculture. Et c'est cette assurance, cette sérénité, cette ambition au demeurant légitime et bien pensée, qu'a tenu M. Sellal à transmettre aux acteurs de l'agriculture. L'État est mobilisé pour améliorer le secteur de l'Agriculture, car il représente la clé de voûte de cette économie diversifiée. «Il nous faut nous suffire et arriver à exporter nos produits agricoles», a lancé M. Abdelmalek Sellal, un challenge à l'endroit des fellahs de Tamanrasset, de Tipasa, de Tébessa et de Tlemcen, à l'endroit de tous ces nobles travailleurs où qu'ils se trouvent à travers cette terre sacrée d'Algérie arrosée du sang des martyrs et de leur sueur, cette terre sacrée qui représente l'honneur de l'Algérie. Un challenge qui sera aisément relevé au vu des performances enregistrées sur le terrain, de cette implication constatée des investisseurs aux côtés des fellahs. Un challenge rendu d'autant plus accessible que l'État a consenti d'énormes efforts en matière d'aide et de remise à niveau des exploitations agricoles, de mobilisation des ressources hydriques, l'eau représentant cet élément indispensable pour le développement agricole, un développement qui ira en croissance certaine avec l'aménagement et l'exploitation du nouveau million d'hectares en irrigué inscrit dans le cadre du programme de développement du Président de la République et qui sera réalisé au niveau des régions des Hauts Plateaux.

A. M. A.

EL MOUDJAHID - QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Edité par l'EPE - EURL EL MOUDJAHID -
20, Rue de la Liberté - Alger - Algérie
Tél. : +213(0)21737081 - Fax : +213(0)21739043
Mail : info@elmoudjahid.com

COP-21 : Défi planétaire

PUBLIE LE : 30-11-2015 | 0:00 | PAR Nadia K.

150 chefs d'État et de gouvernement seront présents, aujourd'hui à Paris, à l'ouverture de la conférence des Nations unies sur le climat. La COP-21, qui intervient deux semaines après les attentats du 13 novembre et sur laquelle avait pesé un moment la crainte d'un report se tient finalement à la date fixée, mais sous haute surveillance. Le dispositif sécuritaire mis en place est à la hauteur de l'évènement et de la menace qu'il pouvait encourir. Mais, à l'intérieur des salles de conférences du Bourget, les chefs d'État et de gouvernement auront surtout en tête de savoir comment relever le défi que les organisateurs de cette manifestation se sont fixé. Les négociateurs de 195 pays, réunis jusqu'au 11 décembre, vont tenter de mettre leurs divergences de côté et d'arracher un accord sur les moyens de limiter à deux degrés le réchauffement de la planète par rapport à l'ère pré-industrielle. La tâche ne sera certainement pas des plus aisées au regard des enjeux. Les grandes puissances industrielles ont, sur le sujet, des avis partagés, du fait qu'aucune d'elles ne veut ou ne peut sacrifier son développement au profit de la préservation de la Terre. Preuve en est, aucune ne veut assumer sa part de responsabilité dans le réchauffement climatique, et impute aux autres la responsabilité de la détérioration de l'état de la planète. En fait, chacune y va de sa propre interprétation du principe d'une « responsabilité commune, mais différenciée » des pays, inscrit dans la Convention de l'Onu sur le climat. Ce principe renvoie « à la responsabilité historique des pays développés dans le réchauffement et à la capacité d'action des pays en fonction de leur niveau de développement ». Et c'est sur ce couac que pourrait buter la bonne marche de cette conférence. Mais la présence de 195 pays, dont 150 seront représentés par leurs chefs d'État ou de gouvernement, laisse à penser que les dirigeants de ce monde sont conscients de l'importance de ce rendez-vous et de la nécessité de parvenir à un accord mondial consensuel. Et c'est ce à quoi invite le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui bien que conscient qu'« il n'y a jamais d'accord parfait », appelle les dirigeants du monde à conclure un accord, même imparfait. Et pour cause, le plus important est de progresser sur la question. « Il est vital que cette fois, nous parvenions à un accord mondial, solide et ambitieux sur le changement climatique », a estimé le SG de l'ONU. Et si en quittant Paris, « il reste quelques motifs de mécontentement », la communauté internationale se donnera le temps et les moyens de rectifier le tir. « On pourra avancer, et après cinq ans avoir une révision et un suivi » des engagements, est-il ainsi souligné en vue d'encourager les éventuels récalcitrants. Pour Ban Ki-moon, qui se fait l'écho de la préoccupation des Français, « ça ne peut pas casser ». Peut-on pour autant croire que la COP-21 relèvera le défi fixé ? La réponse dans quelques jours.

Nadia K.

EL MOUDJAHID - QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Edité par l'EPE - EURL EL MOUDJAHID -
20, Rue de la Liberté - Alger - Algérie
Tél. : +213(0)21737081 - Fax : +213(0)21739043
Mail : info@elmoudjahid.com

Le billet "le bonjour du « Soir »" de : Le Soir d'Algérie :

1/11/2015 :

Le Bonjour du «Soir»

Où es-tu Novembre des braves ?

Novembre tintinnabule comme une cloche rouillée qui aligne ses coups fatigués sur nos minuits rébarbatifs... Certes, dans le silence des cimetières, la poudre a parlé encore, mais elle n'a rien dit. La poudre, mon Dieu ! Elle sort pourtant des armes luisantes sous le clair de lune, mais n'a plus la force des premiers jours, ni la vigueur des combats révolutionnaires ; rien, même pas la couleur de la fidélité...

Profil bas et tristesse comme si Novembre était un deuil. Comme si le baroud libérateur n'était qu'un artifice de protocole qui disparaît avec l'absence du leader ! Novembre de Ben M'hidi, Abane, Didouche, Ben Boulaïd et tant d'autres légendes ; Novembre, notre phare et la source de toutes nos fiertés, n'a plus d'apparat, plus de féerie, plus de lumières, plus de couleurs ; rien, juste des écrans de télévision célébrant une fête nationale virtuelle et quelques discours inaudibles dans le tintamarre des stades...

Les lions ont quitté la scène et emporté avec eux la somptuosité de Novembre, ses rêves et ses promesses. Novembre n'est plus qu'un mois comme les autres, un jour férié et, peut-être, une escapade à Paris pour profiter du «pont» ! Novembre ne nous appartient plus. Il repose dans un cimetière, près des tombes des martyrs où l'on déposera ce matin des fleurs, des *Fatiha* et quelques gerbes de démagogie...

C'est mieux ainsi parce que le temps des défilés militaires somptueux et des parades victorieuses est révolu. C'est ce qu'on dit mais on va quand même à Paris pour leur 14 Juillet !

J'écoute le baroud de minuit et ça rime avec infidélité ...

farahmadaure@gmail.com

15/11/2015

Le Bonjour du «Soir»

Il n'y a pas de djihadisme «modéré»

Ça revient. Fort. Très fort ! Et ça va continuer en faisant de plus en plus mal. Partout, mais surtout là où les politiques s'entêtent à s'écarter de la voie des intérêts supérieurs de leurs peuples, la voie de l'indépendance et de la paix.

La France atlantiste n'a plus la capacité de décider pour elle-même et par elle-même ! Elle mène des guerres superflues, inutiles et coûteuses, pour détruire des pays arabes au nom d'une démocratie qui s'appelle... désirée ! Quand ces guerres ne servent pas les visées sionistes, elles s'inscrivent dans la stratégie wahhabiste ou répondent à des contrats sordides : l'achat massif d'armes par certaines pétromonarchies.

Aujourd'hui, l'heure est certes à la mobilisation contre le terrorisme après l'effroyable carnage commis par Daesh, mais elle est aussi à la réflexion et aux bilans. La France s'entête à aider des terroristes sanguinaires qui sortent souvent des rangs de ces banlieues traversées par les courants extrémistes et

livrées à elles-mêmes. La France sait qu'il n'y a pas de modérés dans les milieux djihadistes. Elle sait qui est derrière Daesh. Alors, il ne lui reste plus qu'à changer de politique et s'aligner sur la position des autres nations européennes, au lieu de suivre les faucons US et les va-t-en-guerre saoudien, qatari et turc !

La France doit retrouver le chemin de la paix et se débarrasser à jamais des habits de gendarme régional : c'est un grand pays, une grande nation et une terre de civilisation et de culture. Elle a un grand rôle à jouer mais pas en bombardant les peuples et en s'entêtant à déchoir - voire à assassiner - des dictateurs qui sont souvent le moindre mal... Elle doit laisser les peuples décider de leur avenir en toute liberté !

Enfin, nul être humain censé ne peut se réjouir de ces attaques brutales et coûteuses en vies humaines. Nos sentiments de solidarité resteront les plus forts, les plus sincères...

farahmadaure@gmail.com

26/11/2015 :

Le Bonjour du «Soir»

Chercher midi à quatorze heures !

L'Algérie est secouée par un Printemps berbère en 1980. Ailleurs, c'est le calme plat. Le seul printemps date de quelques décennies et il a eu pour théâtre Prague... un autre, peut-être plus glacial, s'est manifesté du côté de Budapest. Alger, encore, frémit et pleure le 5 Octobre 1988. Une fragile démocratie naît sur les décombres du parti unique. Une année avant la chute de Ceausescu et du mur de Berlin. Alger fait tout avant les autres. Quand elle se bat contre les terroristes, elle le fera seule. Ce n'est pas encore le moment ailleurs. Et quand elle préconise des solutions militaires radicales, parce que des révolutionnaires comme Boudiaf agissent avec fermeté contre les rebelles armés et loyauté envers la République, ailleurs ce n'est pas encore le moment... On parle de «guerre civile» et certains inconscients, aidés par les traîtres, vont jusqu'à poser cette cruelle question qui tue une seconde fois nos martyrs : «Qui-tue-qui ?» Alger instaure l'état d'urgence. C'est quoi ce foutu bled à encore vivre sous des pouvoirs d'exception totalement oubliés ailleurs ? Alger innove... Et quand la France, le Mali et la Tunisie lancent à tour de rôle leurs plans d'urgence, nous avons l'impression d'être loin devant. Nous avons vécu deux ou trois décennies en avance sur notre époque. Mais, il y a toujours un mais, cette avance, cette lucidité des braves, ces sacrifices, cet argent qui est tombé du ciel, cette paix retrouvée mais gaspillée dans la futilité d'une vie triste à en mourir, est-ce que nous en avons tiré profit ? Il y a peut-être du génie chez ce peuple qui fait tout avant tout le monde, mais pas chez ses dirigeants qui réagissent toujours... en retard !

farahmadaure@gmail.com

29/11/2015 :

Le Bonjour du «Soir»

Mais où sont donc passés nos chômeurs ?

Les plus hautes autorités du pays viennent de réaliser que l'agriculture manque cruciallement de main-d'œuvre ! Rien que ça ! Mais il n'y a pas que dans l'agriculture que ce problème se pose. Demandez aux entreprises du BTP, aux investisseurs, etc. Est-ce à dire qu'il n'y a plus de chômeurs chez nous ? «Bou question», comme dirait un ami philosophe. Et la réponse se trouve chez le génial concepteur d'une politique qui tente de faire des jeunes des... patrons de n'importe quoi ! Les programmes dits d'emploi de jeunes, outre le fait qu'ils sont un véritable gouffre financier, détournent les candidats au travail du chemin des chantiers, pour les canaliser vers les banques et leurs crédits rarement remboursés, les concessionnaires auto qui leur fourguent des véhicules invendables en Europe... Au bout, de petites trucs nommés «entreprises» gérés à l'à-peu-près et qui finissent par disparaître le plus naturellement du monde.

La «main-d'œuvre» a été dévoyée, jetée sur les routes pour nous terroriser avec ses cascades hollywoodiennes et autres pitreries ! Le jour où ces mêmes autorités auront le courage de présenter les véritables bilans de ces programmes «d'emploi» pour les jeunes, on saura enfin que l'on a jeté beaucoup d'argent par les fenêtres !

Et tant que les gouvernants ne veulent pas reconnaître leurs erreurs et persistent dans cette voie suicidaire, ni l'agriculture, ni le BTP, ni les autres secteurs ne pourront réellement prospérer... A moins d'importer des ouvriers du Maroc et de la Tunisie ! Une manière, comme une autre, de construire le Maghreb des peuples ! Pardon : des... ouvriers !

farahmadaure@gmail.com

30/11/2015 :

Le Bonjour du «Soir»

Notre droit de... polluer !

Bon d'accord, le climat est déboussolé et il faut agir ! Cela, on le répète depuis des années mais ceux qui polluent le plus ne veulent pas freiner les émissions de gaz car cela freinerait quelque part... leur propre essor ! Quant à nous, ne faut-il pas que nous puissions polluer un peu plus pour atteindre le même degré de développement que ces «barbouilleurs» de cieus bleus ? Cela était notre point de vue durant les années 1970 face aux timides revendications de ceux que l'on appelait à l'époque les «écologistes», de braves militants de la nature qui ne s'occupaient pas encore de politique.

Il ne faut surtout pas plier devant les «conseils» de nos partenaires qui voudraient que nous nous occupions d'agriculture et de tourisme. Je ne crois pas que les Etats-Unis, l'Allemagne ou le Japon ont bâti leur prospérité sur l'agriculture. Plus proche de nous, ni la Chine, ni la Corée du Sud n'ont accédé au statut de puissance économique grâce au secteur primaire ou au tourisme !

Nous devons arracher notre droit de polluer car l'industrialisation massive de nos pays est à ce prix ! Et puis, la balle n'est pas dans notre camp : que les grands pollueurs réduisent leurs nocives activités et arrêtent de larguer ces milliers de bombes qui ont aussi un effet sur le climat ! Ce serait bien de commencer par rappeler ces avions de la mort en se disant qu'une vraie guerre se gagne sur le sol !

farahmadaure@gmail.com